

Lors du décollage de l'aéroport de Tamanrasset
**Un avion de Tassili Airlines subit une panne
au niveau d'une roue**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7116 - DIMANCHE 23 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

AAPI
**Plus de 700 projets
d'investissement déclarés
depuis début 2025**

P04

Education nationale

Ce que les syndicats proposent



Lire en page 03

P07

ORAN

Usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc
Une réponse aux défis hydriques de la région

Direction de distribution de Sonelgaz d'Es-Sénia

**Maintenance des installations
dans 24 communes en 2024**

Semaine nationale de la prévention
Les bienfaits d'une alimentation équilibrée



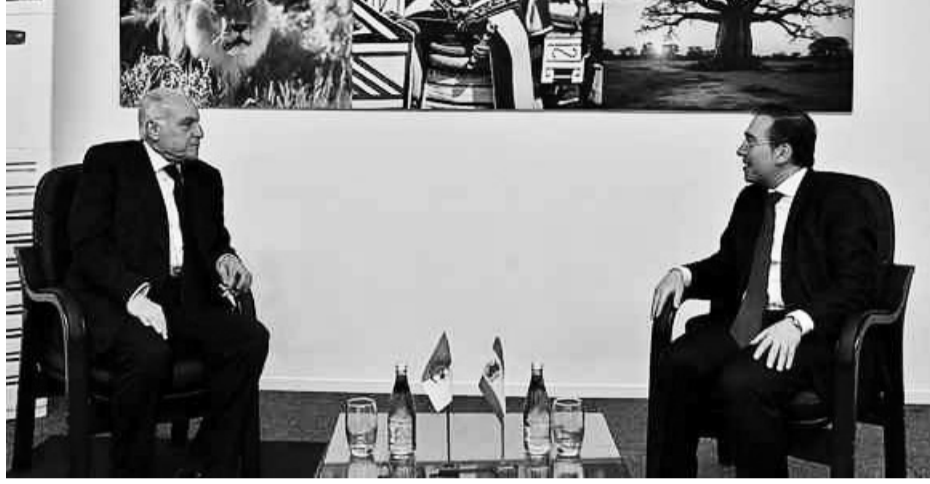
Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

G20

Attaf s'entretient à Johannesburg avec son homologue espagnol



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu, vendredi à Johannesburg, avec le ministre des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération du Royaume d'Espagne, M. José Manuel Albares Bueno, et ce, en marge de la 2e journée de la réunion ministérielle du G20, a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, "le ministre espagnol a réitéré ses remerciements aux autorités algériennes pour leur contribution efficace à la libération du ressortissant espagnol, Navaro Canada Joaquim, janvier dernier, mettant en avant le soutien de son

pays au rôle de l'Algérie dans le renforcement de la stabilité et la promotion du développement dans la région sahélo-saharienne", selon le même communiqué. Les deux parties ont également examiné "les moyens à même de propulser les relations entre les deux pays, en renforçant la confiance mutuelle et promouvant la coopération bilatérale", ajoute la même source. Par ailleurs, "les deux parties ont discuté des développements de la cause palestinienne, insistant sur la poursuite des efforts internationaux, visant à parvenir à un règlement équitable et définitif du conflit au Moyen-Orient dans le cadre de la solution à deux Etats", conclut le communiqué.

Patronat

Guessoum, nouveau président de la CAPC

Souheil Guessoum a été élu, mercredi, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), lors d'une assemblée générale ordinaire électorale, succédant au président sortant Rahmoune Zergoune, a indiqué l'organisation patronale dans un communiqué. A l'issue de cette AG, "les adhérents de la CAPC ont procédé au renouvellement des instances dirigeantes de l'organisation, à savoir l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Souheil Guessoum et des membres du Conseil d'administration, et ce, en conformité avec ses statuts et son règlement intérieur et en vertu de la loi sur les associa-

tions", a précisé la même source. Au terme de ses travaux, l'AG a rendu hommage au président sortant pour "son engagement envers la préservation de l'unité de l'organisation et a décidé de lui attribuer, en reconnaissance de son parcours distingué, le titre de président d'honneur de la CAPC", a ajouté le communiqué. A cette occasion, M. Guessoum a affirmé que "l'organisation patronale poursuivra ses actions de réflexions et de propositions sur toutes les questions qui engagent l'avenir de l'économie nationale dans une démarche constructive et responsable avec les pouvoirs publics et les partenaires économiques nationaux".

Journée nationale du Chahid

21ème finale de la course des facteurs

La 21ème édition de la finale de la course des facteurs a été organisée, vendredi, à Alger, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année. Le coup d'envoi de cette édition à laquelle ont participé plus de 100 facteurs, venus de différentes wilayas du pays, a été donné par le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki qui était accompagné du directeur général d'Algérie Poste, Louai Zidi. A l'issue de cette course qui s'est déroulée du Bu-

reau de poste de Dar El Beida jusqu'au siège de la direction générale d'Algérie Poste (4km), une cérémonie a été organisée au siège d'Algérie Poste, où le ministre et ses hôtes, en l'occurrence le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, le ministre des Sports, Walid Sadi, et des représentants des opérateurs partenaires du secteur, ont visité, également, une exposition philatélique sur la Journée du Chahid et la course des facteurs.

Le Caire

Boughali reçu par le président du Parlement arabe



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) et président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali a été reçu, au Caire (Egypte), par le président du Parlement arabe, M. Muhammad Ahmed Al-Yamahi, pour présider la 7e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Assemblées et Parlements arabes, qui s'est tenue samedi au siège de la Ligue arabe, avec une large participation des parlements arabes, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du parlement. Cette conférence verra l'adoption d'un projet de document parlementaire arabe unifié intitulé : "Document parlementaire arabe sou-

tenant la résilience du peuple palestinien sur sa terre, rejetant les plans de déportation et d'annexion, et contrecarrant les tentatives visant la liquidation de la question palestinienne", précise la même source. Boughali a été reçu par le président du Parlement arabe et membre du Conseil de la nation, Fouad Sebouta, du député et membre du parlement arabe, Youcef Rahmania, de l'ambassadeur d'Algérie au Caire, Mohamed Sofiane Berrah, du Secrétaire général du Parlement arabe, Kamel Chaaroui, et du Secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), Ahmed Baaboud, selon le communiqué.

Sonelgaz

L'APM décerne le prix «Excellence pour la Méditerranée» à Adjal



L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) a décerné, jeudi à Rome (Italie), le prix "PAM Sustainability Award" au PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, lors de la 19e session plénière de l'Assemblée, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. Cette distinction est une reconnaissance des efforts de M. Adjal dans le renforcement de la coopération euro-méditerranéenne en matière d'énergies renouvelables, ainsi que son rôle dans l'appui de la complémentarité énergétique entre les réseaux électriques de la région. Le prix a été remis lors d'une céré-

monie officielle organisée par le Parlement italien au Palais Barberini, en présence de personnalités politiques et économiques éminentes, de l'ambassadeur d'Algérie en Italie ainsi que plusieurs membres des deux chambres du Parlement. Dans son allocution, M. Adjal s'est dit fier de cette distinction, saluant l'appui des hautes autorités du pays, à leur tête le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux efforts de la Sonelgaz dans le renforcement des investissements en matière d'énergies renouvelables et de sécurité énergétique dans la région.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Education nationale

Ce que les syndicats proposent

Par B.Habib

L'amélioration de la qualité de l'enseignement et des conditions de travail dans le secteur de l'éducation passent inévitablement par l'enrichissement du statut particulier de l'enseignant docent et du travailleur de l'éducation. Valorisation de diplômes, création de nouveaux grades, favorisation de l'expérience, formation et diplôme pour l'obtention de promotions ..., réduction de l'âge de retraite, valorisation des primes et des indemnités, telles sont, entre autres propositions formulées par les syndicats du secteur lors de leurs rencontres avec le ministre pour permettre d'atteindre un niveau de performance et de rentabilité de l'enseignant et du travailleur. Il s'agit d'une démarche considérée «inclusive» et «participative» et qui devrait, selon des spécialistes du secteur de l'éducation, permettre de mieux répondre aux aspirations du corps travailleur et enseignant du secteur de l'éducation nationale. Ainsi, le cycle de rencontres de concertation et de dialogue entre le ministère de l'Éducation nationale et les représentants des organisations syndicales agréées se poursuit et s'enrichit au fil des semaines laissant constamment ouvertes les portes du dialogue. Après le Snapap et d'autres syndicats, la semaine dernière, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a enchaîné jeudi avec plusieurs autres syndicats du secteur réitérant la détermination de son département à aller de l'avant et de concert avec les représentations syndicales des travailleurs de l'Éducation dans le cadre de la prise en charge de leurs propositions visant l'enrichissement

des projets du statut particulier et du régime indemnitaire. Le gouvernement a, par la voix du ministère de l'Éducation, fait montre de sa disposition à écouter les observations et les suggestions formulées par les professionnels et les travailleurs de l'Éducation afin de garantir la stabilité sociale et professionnelle. Cette nouvelle rencontre du ministre avec les syndicats traduit une nouvelle fois l'engagement ferme de l'État et du président de la République à être en permanence à l'écoute. Une rencontre donc qui s'inscrit dans une série de discussions visant à recueillir les observations et propositions concernant le statut particulier et le régime indemnitaire, ainsi que les préoccupations socioprofessionnelles des fonctionnaires est-t-il, en effet, stipulé dans un communiqué du ministère de l'Éducation. À cette occasion, Sadaoui a rencontré le Coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (SNAPEST). Celui-ci a présenté plusieurs propositions et observations qui portent sur l'importance de revendiquer un statut particulier pour les enseignants, de valoriser le diplôme de l'École normale supérieure des enseignants (qui sanctionne une formation de 5 ans-BAC+5), et de permettre le recrutement direct des diplômés de cette école, sans obligation de stage. Le Coordinateur a également suggéré de réhabiliter le statut de l'enseignant docent, de créer de nouveaux grades, de valoriser les diplômes, et d'adopter des mécanismes de promotion basés uniquement sur l'expérience, la formation et le diplôme. Il a proposé d'intégrer les enseignants de l'enseignement secondaire classés dans

les catégories 13, 14 et 16 aux grades supérieurs, sans conditions, tout en maintenant la prise en compte de l'ancienneté acquise avant cette intégration. Autant de propositions qui devront ouvrir de nouveaux horizons et perspectives aux cadres et enseignants du secteur. Le ministre a également reçu le secrétaire général du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (CLA). Ce dernier a plaidé en faveur de l'intégration et la promotion des enseignants sans distinction, ainsi que pour la valorisation des diplômes des Ecoles normales supérieures en tant que référence dans le processus de recrutement. Il a également évoqué la nécessité de valoriser l'expérience professionnelle, de mettre en place des promotions automatiques, de réajuster les grades de base à partir de la catégorie 14, et de réviser le régime disciplinaire. De plus, Sadaoui a rencontré le président de l'Organisation algérienne des professeurs de l'éducation (OAPE), qui a souligné l'importance d'uniformiser la classification des grades et d'adopter un volume horaire de 15 heures pour tous les cycles. Il a également demandé l'intégration systématique de tous les enseignants aux grades supérieurs, la révision des articles 58 et 59 du statut particulier pour supprimer les sanctions contre les enseignants, et la protection de leurs droits professionnels. Parmi les propositions de l'OAPE figuraient la valorisation des primes et indemnités, la réduction de l'âge de la retraite de 5 ans, ainsi que l'intégration des enseignants contractuels et la réaffectation des titulaires de magistère et de doctorat, tout en leur accordant les mêmes privilèges que ceux qui souhaitent rester dans le secteur.

Protection civile

Manœuvre en milieux sahariens périlleux



La Direction générale de la protection civile (DGPC), organise une "manœuvre d'envergure" dans la wilaya de Djinet, rassemblant plus de 200 spécialistes, visant à garantir la sécurité des citoyens en milieux sahariens périlleux, a indiqué, samedi un communiqué de la DGPC. "Dans le cadre de la concrétisation de son plan d'action visant à garantir la sécurité et la protection de nos citoyens et l'essor continue que connaît le tourisme saharien, la DGPC organise une manœuvre d'envergure, regroupant les équipes d'intervention spécialisées GRIMP (Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux)", précise le communiqué. Cette manœuvre organisée du 21 au 26 février, rassemble "plus de 200 spécialistes, incluant des officiers évaluateurs, des sauveteurs spécialisés, et une équipe logistique de la Protection civile", sous la supervision du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughelaf. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la "préparation continue et de l'amélioration de l'efficacité et des compétences opérationnelles des équipes d'intervention spécialisées lors d'interventions en terrains hostiles tels que les montagnes escarpées, les zones dangereuses et les bâtiments effondrés", souligne la même source. L'objectif de cette manœuvre est "le renforcement de la collaboration et la coordination entre les équipes spécialisées de plusieurs wilayas afin de permettre une réponse rapide et efficace en situation d'urgence complexe". Il s'agit également de "permettre la mise en situation réaliste en simulant des scénarios d'interventions en milieu difficile, incluant des sauvetages en hauteur, la recherche de victimes égarées, des personnes en situation d'urgence dans des milieux périlleux et la gestion des premiers secours en situation critique", ajoute le communiqué. Cette manœuvre comprendra plusieurs phases, à commencer par "le scénario de sauvetage en milieu périlleux où l'équipe GRIMP interviendra sur une simulation de sauvetage en hauteur, mettant à l'épreuve les compétences en escalade et en techniques de corde". La même équipe "va ensuite porter secours et évacuer en toute sécurité et ce pour évaluer l'efficacité des équipes engagées évoluant dans des conditions difficiles et ensuite plusieurs équipes de ce groupe interviendront pour le sauvetage de touristes coincés". Et au cours de la phase de prise en charge médicale, les secours médicalisés "interviendront pour fournir les premiers secours aux victimes retrouvées, simulant des situations d'urgence médicale où chaque seconde compte", explique la même source.

Gazoduc transsaharien

«Réduire les coûts d'investissement pour rentabiliser le projet»

Le conseiller du PDG du Groupe Sonatrach, Rachid Zerdani, estime que l'Algérie, le Nigeria et le Niger doivent impérativement faire participer leurs compagnies pétrolières pour pouvoir concrétiser et réussir le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), devant permettre l'acheminement du gaz naturel du Nigeria vers, particulièrement, l'Europe, en passant par le Niger et l'Algérie. Intervenant, ce mercredi à l'émission «l'Invité du jour» de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M Zerdani affirme qu'«il s'agit d'un défi d'intégration. Les sociétés nationales de ces trois pays doivent mettre leurs propres moyens pour bénéficier des retombées positives de ce projet stratégique sur leurs économies». Pour M Zerdani, les accords signés, il y a près de 10 jours, à l'occasion de la 4ème réunion ministérielle du Comité de pilotage de ce chantier, portaient notamment sur un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de

non-divulgaration de données (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays, sachant que ce gazoduc de 4 200 kilomètres et d'un coût de l'investissement à 13 milliards de dollars, avec une capacité de 30 milliards de mètres cubes de gaz par an. «Il est question de diminuer les coûts d'investissement avec l'utilisation des moyens existants. Il faut savoir que l'Algérie et le Nigeria sont des acteurs sur la scène internationale et sont des pays producteurs et exportateurs de gaz qui disposent de grandes infrastructures et d'une expertise en matière de gaz qui seront mises au bénéfice de ce projet névralgique», explique M Zerdani, précisant que «le Nigeria recèle la première réserve de gaz en Afrique et des canalisations qui permettraient de transporter du gaz du Sud vers le Nord. Tout cela est une économie pour le projet. Et du côté algérien, nous avons des infrastructures au niveau du Sud et du Nord du pays. Du coup, nous pouvons utiliser cette flexibilité pour mieux ren-

tabiliser ce projet». Quand au Niger, il s'agit, selon le conseiller du PDG de Sonatrach, «de mettre une nouvelle infrastructure gazière dans un cadre d'une coopération et qui sera évidemment très bénéfique pour ce pays. Le Niger a un énorme potentiel pétrolier et gazier, mais les investissements en matière d'infrastructures d'exploration ne sont pas suffisants et il n'a pas d'infrastructures pour encourager et attirer les investisseurs pour aller faire de l'exploration et du développement», indiquant qu'«un projet pareil va leur permettre d'avoir une infrastructure bénéfique à leurs populations. Du coup, l'Algérie et le Nigeria vont aider le Niger sur plusieurs plans, y compris la formation des personnels». Par ailleurs, M Zerdani affirme que «le gaz acheminé via le gazoduc transsaharien est destiné au marché international, à commencer par l'Europe, car l'Algérie dispose d'unités de liquéfaction et dispose d'une capacité de l'ordre de 56 millions de mètres cubes de GNL.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

L'arganier en Algérie,
un défi !

L'Algérie lance un projet ambitieux de plantation d'arganiers dans plusieurs wilayas, avec l'objectif de produire localement de l'huile d'argan, prisée à l'international pour ses vertus. Le gouvernement a lancé un projet ambitieux de plantation d'arganiers dans plusieurs wilayas, dont Tindouf, Béchar, El Bayadh, Naâma, Mostaganem et Chlef, avec l'objectif de produire localement de l'huile d'argan. Ce projet, soutenu par un partenariat avec une entreprise algéro-italienne, vise à revitaliser l'arganier, endémique de la région de Tindouf, et à lutter contre la désertification. L'initiative pourrait stimuler l'économie rurale, créer des emplois, notamment pour les femmes, et favoriser une agriculture durable. En plus de ses avantages économiques, l'arganier joue un rôle écologique crucial en préservant la biodiversité et en freinant l'érosion des sols. Ce projet s'inscrit dans une politique de diversification économique et de développement durable, visant à réduire la dépendance aux hydrocarbures tout en préservant un patrimoine naturel unique. L'arganier, une espèce endémique résistante aux conditions climatiques difficiles, devient un élément clé de la stratégie de la Direction générale des Forêts (DGF) pour renforcer le Barrage vert, particulièrement dans les zones arides et sahariennes. Dans le cadre de la stratégie nationale de développement de l'arganier, Sabrina Rachedi, directrice du programme du Barrage vert à la DGF, a, lors de son intervention de «L'Invité du jour» sur la Chaîne 3 de la radio algérienne, annoncé la plantation de 184 000 arganiers sur 1 000 hectares pendant la campagne 2024/2025. Ce projet, mené à la fois in situ dans la wilaya de Tindouf et ex-situ dans six autres wilayas, vise à reboiser des régions propices à sa croissance tout en créant des opportunités économiques pour les populations locales, notamment grâce à l'exploitation des huiles d'argan dans les secteurs agroalimentaire et pharmaceutique.

Culture du tournesol

Une superficie
de 60.000 hectares
en Algérie

Il est prévu de consacrer durant l'actuelle saison agricole (2024-2025), une superficie de 60.000 hectares à la culture du tournesol à travers le territoire national, a indiqué, mardi à M'sila, la directrice centrale au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hanane Labiod. Mme Labiod, directrice de la régulation et de la valorisation des productions agricoles, a indiqué, en marge du lancement du premier essai de culture de tournesol dans la wilaya du Hodna, dans une exploitation agricole privée de la commune d'Ain Khadra, que la superficie consacrée à la culture de cette plante oléagineuse a "augmenté par rapport à la dernière saison (2023-2024) qui avait vu l'ensemencement de 2.000 hectares". Le ministère de l'Agriculture "a réuni toutes les conditions nécessaires pour la réussite du programme de culture du tournesol qui touchera 54 wilayas du pays au cours de l'actuelle saison agricole, notamment par la sensibilisation et l'accompagnement technique des agriculteurs engagés dans ce type de production agricole", a-t-elle souligné. La même responsable a également indiqué que ce programme était "très prometteur" d'autant que l'Etat a "mis en place tous les mécanismes nécessaires pour motiver et encourager les agriculteurs à s'engager dans cette filière importante pour l'économie nationale", ce qui, selon elle, "contribuera à réduire la facture des importations et à assurer la sécurité alimentaire".

Holcim Algérie

Vers un ciment carbonisé

Par Nadira FOUAD

La voie ferrée et les ports de meurent dans la ligne de mire de l'opérateur «Holcim Algérie» dans le cadre de l'optimisation de la chaîne logistique où il poursuit ses actions et ses performances pour un transport plus durable et plus efficace et vers les ports pour équiper les infrastructures portuaires avec des moyens logistiques modernes et performants. «Holcim Algérie» affiche ses performances positives puisqu'elle est leader dans l'exportation dans 30 pays et dans les 05 continents, à en croire ses responsables. Il est clair et selon les propos de son premier responsable, le chiffre d'affaires de Holcim a plafonné les 155 millions de dollars en 2024 en sus d'une prévision pour atteindre une croissance de 12%. Pour cette année 2025, l'opérateur économique Holcim Algérie s'est fixé comme objectif de dépasser les 4 millions de tonnes d'exportation de ciment. Le groupe industriel veut aller vers la conquête des marchés exigeants pour l'acquisition de produits de qualité. Il cible les USA et l'Europe pour inonder leurs marchés avec du ciment, selon les propos de Hafid Aouchiche, directeur des relations publiques et de la communication de la filiale algérienne de Holcim Algérie qui a affiché son ambition de doubler le chiffre d'affaires de ladite société. Pour ses responsables, «avec une part de marché de 35%, près de 3 milliards d'euros d'investissements et une capacité de production de 9,5 millions de tonnes de ciment annuellement, Holcim El Djazair est un acteur clé dans le secteur du ciment et des matériaux de construction en Algérie». Selon le DG, Holcim Algérie continue de renforcer sa position sur le marché national et international, avec des objectifs ambitieux pour l'année 2025. Ces dernières années, Holcim El Djazair a connu



une progression constante de ses exportations, atteignant une moyenne de 3,5 millions de tonnes par an vers plus de 30 pays. Le volume des exportations a atteint, en 2024, quelque 3,1 millions de tonnes, dont 40% étaient des exportations de ciment, représentant une valeur globale de plus de 140 millions de dollars, selon le DG de cette entreprise. Ce résultat témoigne, selon Adham El Sharkawi, de la «solidité de la stratégie commerciale de l'entreprise et de sa capacité à répondre à la demande internationale» dont l'objectif est d'augmenter ce chiffre en dollars». Le groupe Holcim ambitionne à court terme une intensification de ses investissements avec ses 3,7 millions de tonnes vers l'exportation et 44 % de produits finis en ciment sans oublier la bagatelle des 18 millions de dollars déjà injectés dans le développement de ses capacités de production et dans la diversification de ses produits. L'entreprise qui a déjà consacré plus de 500 millions de DA d'investissement, dans sa stratégie de croissance, met un accent particulier sur la diversification de ses produits et l'expansion géographique à travers le pays. Le groupe, qui axe sa stratégie sur un ciment carbonisé, a produit 107 millions de sacs de ciment grâce à l'ouverture de nouvelles usines industrielles pour le renforcement de sa production. Cette diversification des produits vise à répondre

aux besoins croissants du marché intérieur. Son modèle d'affaires repose sur des produits exigeants avec une imposition d'une taxe pour l'importation, selon les communications des différents responsables qui ont plaidé en faveur d'une innovation continue et une stratégie proactive pour répondre aux défis du marché. Outre ses ambitions économiques, l'entreprise ne néglige pas son engagement pour le développement durable et la protection de l'environnement car, selon Kalima Fareha, celle-ci avait plaidé en faveur de la préservation de l'environnement grâce au processus unique et circulaire pour un avenir plus durable. L'importance des émissions de carbone et du captage du carbone ne doivent pas être négligées pour atteindre les objectifs d'exportation hors hydrocarbures de l'Algérie. Il s'agit de l'imposition d'une taxe en 2026 et se tourner vers un produit carbonisé et la capture du CO2. L'entreprise met également l'accent sur la recherche et le traitement des déchets, ainsi que sur la valorisation des énergies renouvelables. Holcim El Djazair a investi dans des solutions innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique de ses opérations et minimiser les impacts environnementaux associés à la production de ciment et d'autres matériaux. L'entreprise a également traité quelque 130.000 tonnes de déchets.

AAPI

Plus de 700 projets d'investissement déclarés
depuis début 2025

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré plus de 700 projets d'investissement, depuis le début de l'année en cours, d'une valeur de plus de 889 milliards de DA, a annoncé, lundi à Alger, le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, prévoyant une hausse du nombre des projets à la faveur du retour de la confiance des investisseurs dans le climat des affaires en Algérie. "Le nombre des projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets de l'AAPI, depuis le début de l'année en cours jusqu'au 15 février courant, s'élève à 743 projets d'un montant déclaré de plus de 889 milliards de DA", a déclaré à la presse M. Rekkache en marge des travaux d'une rencontre organisée par l'AAPI et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie sur "Les zones économiques spéciales comme outil d'attraction des investissements en Algérie".

Ces projets permettront la création de près de 21.900 postes d'emploi, selon les engagements de leurs porteurs, a fait savoir le DG qui a précisé que parmi ces projets, 11 sont des projets étrangers (dont trois investissements étrangers directs et huit en partenariat avec des investisseurs algériens). Parmi ces projets figure un projet d'investissement omanais pour la fabrication automobile de la marque sud-coréenne "Hyundai", a-t-il ajouté. M. Rekkach a attribué ce bilan "positif" au climat d'affaires qui connaît "un dynamisme" au cours des trois dernières années, traduit par "le processus ascendant des investissements de qualité, source de richesses et d'emplois dans différentes wilayas du pays". Ce bilan est le fruit de "de la vision stratégique des hautes autorités à travers les réformes profondes mises en place, notamment les textes législatives et réglementaires, dont les lois

relatives à l'investissement, aux zones franches et au foncier économique, ce qui a contribué au retour de la confiance auprès des investisseurs", ajoute l'intervenant. A cela s'ajoute la création de pôles industriels spécialisés dans plusieurs régions, selon le DG de l'AAPI qui a fait état de la création d'un pôle spécialisé dans l'industrie du cuir dans la wilaya de Médéa, d'un autre dans l'industrie du textile dans la wilaya de Relizane et d'un autre dans les articles scolaires dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Concernant la rencontre, M. Rekkach a précisé qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la mise en oeuvre du projet de coopération lancé par la Mission de l'UE en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, visant à promouvoir les investissements européens directs en Algérie.

Exploitation des plages achevée

La révision des dispositions de la loi achevée

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a annoncé jeudi à Alger, avoir achevé de la révision des dispositions de la loi fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, afin d'organiser la saison estivale et d'améliorer les services. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales, Mme Meddahi a précisé qu'"au vu de l'importance majeure que revêt l'opération de sélection d'opérateurs compétents pour garantir des services touristiques de qualité, la révision des dispositions de la loi 03-02 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, a été achevée. A une question sur les mesures prises pour garantir le droit d'accès du citoyen aux plages, Mme Meddahi, a affirmé que la révision de certains articles de cette loi permettrait de mettre en place



"un cadre organisationnel" pour la gestion et l'exploitation touristique des plages, en vue de remédier aux lacunes enregistrées dans ce cadre. Selon la ministre, l'amendement de certains articles de cette loi vise à "réglementer le droit de concession, afin de garantir notamment la gratuité d'accès aux plages pour les estivants", affirmant "la mobilisation de tous les moyens par les pouvoirs publics pour assurer le succès de la saison esti-

vale et lutter contre l'exploitation anarchique des plages". Répondant à une autre question sur le sort des stations thermales non exploitées à Guelma, la ministre a fait savoir que "seulement trois (3) stations sont concernées par ce problème sur les treize (13) sources thermales que compte cette wilaya, soit en raison de la faible attractivité des investisseurs due au relief, ou à cause d'un conflit avec les habitants de la région".

Grâce aux efforts de l'Etat

Baisse du nombre des malades transférés à l'étranger

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, vendredi à Alger, que les efforts de l'Etat et les moyens mobilisés en vue d'une prise en charge optimale des patients, ont permis de réduire le nombre de cas transférés à l'étranger pour soins. Dans une allocution prononcée lors du séminaire international sur le cœur de l'enfant, M. Saihi a précisé que "grâce aux compétences médicales formées par les universités algériennes, ainsi qu'aux moyens mobilisés pour une prise en charge optimale des patients, le nombre de

cas transférés à l'étranger pour soins a été réduit, se limitant désormais à cinq (5) spécialités", indiquant que "la sécurité sanitaire, comme déjà affirmé par président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fait partie intégrante de la souveraineté nationale". Le ministre a également indiqué que les personnes atteintes de "scoliose" seront prochainement prises en charge au niveau des hôpitaux d'Ain Benian et d'Oran. Outre l'aspect préventif, le ministère prévoit la création de pôles sanitaires spécialisés sur l'ensemble du territoire natio-

nal pour assurer une prise en charge optimale au patient et alléger les contraintes de déplacement vers le nord, précisant que les établissements hospitaliers disposent d'une grande expérience et joueront un rôle pivot dans la création de ces pôles, ajoute le ministre. A cette occasion le ministre de la Santé a rappelé que l'hôpital de cardiologie pédiatrique, situé à Mahelma (Alger ouest), est doté d'équipements médicaux de pointe, ce qui fera de lui une référence pour les pôles similaires, lesquels seront créés dans d'autres wilayas du pays.

Cardiologie pédiatrique

Tenue à Alger du 3ème séminaire international sur le cœur de l'enfant

Le 3ème séminaire international sur le cœur de l'enfant s'est tenu, vendredi à Alger, avec comme thématique "la prise en charge de la Tétralogie de Fallot", et a réuni des experts nationaux et étrangers en cardiologie et chirurgie cardiaque pédiatriques. Cette rencontre, dont l'ouverture des travaux a été présidée par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, est co-organisée par la fondation "Ibni" avec l'association d'aide aux malades (ADAM). Elle a pour objectif "la formation des équipes médicales et chirurgicales exerçant dans le domaine de la cardiologie pédiatri-

que dont la prise en charge de la Tétralogie de Fallot", a précisé le Pr Abdelmalek Bouzid, président du Comité scientifique du séminaire. Tout en précisant que cette cardiopathie congénitale est caractérisée par "un diagnostic délicat en raison de l'association de 4 anomalies", il a ajouté qu'elle est "la plus fréquente parmi les maladies cardiaques cyanogènes". Il a assuré que "la majorité des cas sont suivis au niveau des structures sanitaires publiques et privées du pays", se félicitant que deux nouveaux établissements dédiés à la chirurgie pédiatrique sont

en cours de réalisation à Mahelma (Alger) et Canastel (Oran), permettant ainsi de "renforcer les capacités d'accueil" des enfants malades. De son côté, le président de l'association "Ibni", Dr Nourredine Bendib a fait savoir que "lorsque cette pathologie est diagnostiquée et traitée à temps, elle est stabilisée dans la plupart des cas", soulignant l'apport des participants étrangers en matière de formation médicale continue des praticiens et de mise à niveau de leurs connaissances s'agissant des nouveautés thérapeutiques inhérentes à cette spécialité.

Poste et TIC

Un portail électronique pour prendre en charge les requêtes des citoyens

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé mardi dans un communiqué le lancement d'un portail pour la prise en charge des requêtes des citoyens et ce, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens. "Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la

République visant une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce le lancement du Portail de gestion des requêtes accessibles via le lien: <https://insat.mpt.gov.dz>", précise la même source. Ce portail a pour objectif de "faciliter le dépôt des doléances et suggestions des citoyens outre les demandes d'audience relatives au services de la poste et des

télécommunications en vue de leur traitement dans les meilleurs délais", ajoute la même source. Et de souligner que la numérisation du processus de gestion des requêtes des citoyens se veut également "un moyen efficace à même d'optimiser constamment la qualité des services fournis à travers l'analyse et l'exploitation des indicateurs générés par ce portail après le traitement des préoccupations soumise".

Lors du décollage de l'aéroport de Tamanrasset

Un avion de Tassili Airlines subit une panne au niveau d'une roue

Un avion de la compagnie Tassili Airlines, a subi vendredi, une panne au niveau d'une roue, lors du décollage de l'aéroport de Tamanrasset, Hadj Bey Akhamok, sans qu'aucun préjudice ne soit causé aux passagers, a indiqué un communiqué de la compagnie aérienne. Dans son communiqué, la compagnie a fait savoir que l'un de ses appareils de type (Bombardier Dash 8-Q400), devant se rendre à In Salah, "a rencontré un problème au niveau du pneu de l'une des deux roues de son train d'atterrissage gauche, lors de son décollage depuis l'aéroport de Tamanrasset, Hadj Bey Akhamok, vendredi".

Abattu jeudi à Médéa

Le dangereux terroriste identifié

Le dangereux terroriste abattu jeudi dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa a été identifié, a annoncé, vendredi, le ministère de la Défense nationale. "Suite au communiqué de presse publié par le ministère de la défense nationale, relatif à l'opération qualitative effectuée par un détachement de l'Armée nationale populaire le jeudi 20 février 2025, laquelle a abouti à la neutralisation d'un (01) terroriste dangereux dans la forêt de Changoura, Kaf Chergui au niveau du secteur militaire de Médéa en 1ère Région militaire, il s'agit en l'occurrence du terroriste dénommé Sawan Boulam, alias (Hilal)", précise la même source.

Monoxyde de carbone

Deux personnes décédées par asphyxie à Relizane

Deux personnes sont décédées, jeudi à Relizane, après avoir inhalé du monoxyde de carbone, a-t-on appris des services de la Protection civile de la wilaya. Le responsable de la communication, le lieutenant Abbes Khamallah, a précisé que les agents de la Protection civile de l'unité du secteur sont intervenus pour transporter les corps de deux personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau situé dans la cuisine de leur domicile, situé dans le quartier «Zaghloul», dans la commune de Relizane.

A l'approche du mois de Ramadhan

La Gendarmerie nationale poursuit ses sorties sur le terrain

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) poursuivent leurs sorties sur le terrain, en coordination avec les différents partenaires, à l'approche du mois de Ramadhan, afin de veiller au strict respect de l'application des mesures nécessaires, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la poursuite des sorties sur le terrain à l'approche du mois de Ramadhan et afin de garantir la disponibilité des produits de large consommation ainsi que la préservation du pouvoir d'achat et de la santé publique, à travers le respect par les commerçants des lois et réglementations en vigueur, le Groupement régional de la GN de Boumerdès a organisé une sortie sur le terrain, en coordination avec les différents partenaires...", précise le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TLEMCCEN N.F : 095515049000156
 DAIRA DE REMCIII
 COMMUNE DE REMCIII
L'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02/2025
 Monsieur: Le Président De l'Assemblée Populaire Communale de REMCIII lance un avis D'appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02/2025 conformément à l'article 44 du décret présidentiel N° 15- 247 et l'article 39 de loi N°12-23 en date du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics pour la réalisation de projet en cadre AUTO-FIN:

***Aménagement Urbain à Sidi Ahmed et Hai Djamilia à Remchi**
 Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés n° 02-contre paiement d'un montant de 4.000,00 DA- lors des jours et horaires de travail.
 Conditions d'éligibilité : Selon l'article 04 du cahier des charges
 Les offres devront parvenir à Monsieur: Le Président De l'Assemblée Populaire Communale de REMCIII dans un délai de 15 jours à compter de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou régionaux et BOMOP, sous enveloppe principale anonyme portant la mention : « A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - L'Appel D'Offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 02/2025 : Aménagement Urbain à Sidi Ahmed et Hai Djamilia à Remchi
 Cette enveloppe principale contiendra 03 plis : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière »

Les offres doivent être accompagnées par les pièces suivantes
A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- une déclaration de candidature
- une déclaration de probité
- les statuts pour les sociétés + Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Copie du certificat de qualification professionnelle - (activité principale) dans le domaine travaux public Catégorie 04 et plus
- Copie d'attestation de mise à jour (CNASAT, CASNOS, CACOBATPH)
- Copie d'Attestation d'affiliation CNAS du personnel exigé, indiquant l'employeur
- Copie les références professionnelles (les attestations de bonne exécution des travaux similaire)
- Copie du registre de commerce électronique
- Copie de casier judiciaire datant de moins de 03 mois
- Copie de la carte fiscale
- Plan de charge signé et cacheté
- Copie de la fiche de moralité fiscale
- Copies des bilans annuels des trois dernières années et les références bancaires
- Liste du matériel avec justification (justification de la propriété ou cartes grises + assurance)
- Copie de l'extrait de rôle de moins de 03 mois

B- OFFRE TECHNIQUE :

- une déclaration à souscrire
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Un mémoire technique justificatif
- Planning des travaux et de réalisation signé et cacheté

C- OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission + Détail quantitatif et estimatif + bordereau des prix + Un rabais éventuel du soumissionnaire dans une enveloppe fermée et a part
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours ainsi que la durée de préparation des offres à compter du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres.
- Cet avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour ouvrable à la date de dépôt des offres de 08.00 à 13.30 h et l'ouverture des plis le même jour à (14.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002877 23.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE MOSTAGANEM
 DAIRA DE MESRA
 COMMUNE D'AIN SIDI CHERIF
 N° fiscal : NIF : 098427229000721

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite a Loi N° 12/23 du 05 aout 2023 déterminant les règle généraux applicables sur marche public et Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret Présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Et suite aux PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date 03/02/2025

Le Président de l'Assemblée populaire communale d'AIN SIDI CHERIF informe les soumissionnaires que le projet cité ci-dessous dont l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales paru dans les quotidiens nationaux (LE CARREFOUR D'ALGERIE .الوقائع en date du 22/01/2025 concernant les projets suivants :

LOT N° 11: Aménagement des voiries 2 ème Tranche cité ASSAMNIA a Ain sidi cherif centre
LOT N°12: Rehabilitation des Trottoire vers environnement urbain a Ain sidi cherif centre
LOT N°13: Aménagement des voiries cité belle vue a Ain sidi cherif centre
LOT N°14: Aménagement des voiries cite 90 logt (kharouba) a Ain sidi cherif centre
LOT N°15: renovelement éclairage public a ain sidi cherif centre.
LOT N°16: aménagement jardin communal

Eté attribuée provisoirement les projets commes suites :

Intitulé du projet	Entreprise soumissionnaire	Délais de réalisation	Montant de l'offre	N° Fiscal	N. TECH	Obs
LOT N° 11: Aménagement des voiries 2 ème Tranche cité ASSAMNIA a Ain sidi cherif centre	ETPH KRECHICHE LARBI - SAYADA	55 JOURS	9.968.322,50DA	196627010205737	60/80	MOINS DISANT
LOT N°12: Rehabilitation des Trottoire vers environnement urbain a Ain sidi cherif centre	EURL OULD TATA TRAVAUX PUBLIC - BOUGUIRAT-	60 JOURS	5.216.740,00DA	001827019005936	62.33/90	MOINS DISANT
LOT N°13: Aménagement des voiries cité belle vue a Ain sidi cherif centre	OULD TATA BELKACEM BOUGUIRAT	60 JOURS	9.820.355,00DA	188271901586138	50,75/80	MOINS DISANT
LOT N°14: Aménagement des voiries cite 90 logt (kharouba) a Ain sidi cherif centre	infructueux			Le financement des besoins ne peut être assuré		
LOT N°15: renovelement éclairage public a .ain sidi cherif centre	ETPH BENGUORICH MOHAMED AIN SIDI CHERIF	60 JOURS	5.522.195,00DA	189272100027173	77.18/90	QUALITE UNIQUE
LOT N°16: aménagement jardin communal	infructueux			le financement des besoins ne peut être assuré		

Tout soumissionnaires qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans les dix (10) jours à compter de la date de la parution du présent avis conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
 Pour les autres soumissionnaires sont invitées de se rapprocher au bureau des marchés publics de l'APC au plus tard trois (03) jours à compter de premier jour de la publication de présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002800 23.02.2025

• GITRA/SPA GROUPE D'INFRASTRUCTURE DE TRAVAUX ROUTIERS ET D'OUVRAGE D'ARTS •

EPE /S.T.A.R.R /S.P.A
 Au capital de 1.680.000.000 DA
 Siège social : Abou-Tachfine, B.P 104 TLEMCCEN
 N.I.F. n° :099913026221746
 N° RIB :004.00454.401710340159 Banque CPA
 Tél : (043) 22.85.53/84.80/84.60/86.82/84.95-*. Fax : 043-22.85.06/86.07
 www.starr-dz.net -*. E-mail : starrtleccen@gmail.com

afaq ISO 9001 QUALITE ANON CERTIFICATION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
N° :02/DT/2025

La Société de Terrassement d' Aménagement et de Revêtement Routier « STARR », lance un Avis d'Appel d'Offre National pour :

« FOURNITURE DES BARAQUES PREFABRIQUEES, Y COMPRIS TRANSPORT, MONTAGE ET MISE EN PLACE »

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la cellule des marchés de l'entreprise ou par e-mail contre un paiement de 10 000 DA.
- Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme .
- La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première date de parution avant 11 heures à l'adresse suivante : Direction Générale de l'EPE/STARR/SPA de Tlemcen sise à Abou Tachfine, BP104 /Tlemcen.
- L'ouverture des plis aura lieu le jour même à 12 heures, au siège de l'entreprise STARR.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531100153 23.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
 DIRECTION DES ŒUVRE UNIVERSITAIRE DE BECHAR
 NIF : 08017101389

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE APRE LE RECOURS

En application des dispositions des articles 82 et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
 Vu les décisions de la commission sectorielle des marches concernant les recours dans le lot n° 08 transport sub urbain des étudiant
 La Direction Des Œuvres Universitaire de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires dans le lot n° 08 et qui concernant l'avis d'attribution provisoires annoncé a l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 05 /DOU Bechar/2024 lié à relatif au transport sub urbain des étudiant l'année 2025, paru dans le journal LE CARREFOUR DALGERIE en date du 02 /01/2025 ET le journal المخبوع en date du 02/01/2025 " qu'à l'issue de réévaluation des offres le lot n° 08 transport sub urbain des étudiant, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°= Lots	Intitulé du lot	Soumissionnaires	Matricule Fiscale	Note technique	Montant Minimum corrigé	Montant Maximum corrigé	les Critères de choix	Délai
08	"kenadsa-pole 1-retour Kenadsa-pole02-retour "	Benyaich Houari	000608094288729	100	10 495 800.00	13 994 400.00	moins disant	2025

* Pour les autres soumissionnaires dans le lot n° 08 transport sub urbain des étudiant et qui concernant, la direction des œuvres universitaire de béchar les invite à se rapprocher de ses services au plus tard trois 03 jour à compter.

* De la première publication de l'attribution provisoire à prendre connaissances des résultats détaillés de leurs offres. Tous soumissionnaire qui concernant contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marches publics du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les dix 10 jour qui suivent la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531002869 23.02.2025

Usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc

Une réponse aux défis hydriques de la région



La wilaya d'Oran s'est dotée d'une importante infrastructure qui lui permettra de réaliser un bond qualitatif dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, à savoir l'usine de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, un projet ambitieux qui s'inscrit dans une vision stratégique de développement durable et de gestion des ressources en eau, notamment face aux défis de fournir cette ressource vitale de manière régulière et équilibrée à travers le pays, notamment dans les régions côtières. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé la première pierre de ce projet important d'une capacité de 300.000 m³/jour, le 28 juin 2022. Un projet qui représente un investissement massif, visant à assurer l'approvisionnement en eau potable pour Oran et ses environs. A cet égard, le directeur de la distribution de la Société des Eaux et de l'Assainissement d'Oran (SEOR), Houari Khodja, a souligné que la mise en service de cette usine, qui contribuera à sécuriser l'approvisionnement en eau potable pour toute la wilaya d'Oran, aura également un impact positif sur les wilayas voisines comme Aïn Temouchent, Mascara et Sidi Bel Abbès. Il a précisé que la région ouest de la wilaya d'Oran, qui dépendait auparavant de l'usine de "Chatt El Hilal" à Aïn Temouchent, connaîtra une nette amélioration dans l'approvisionnement en eau avec la mise en service de

l'usine de Cap Blanc. Khodja a ajouté que la production de l'usine de Chatt El Hilal sera désormais dédiée uniquement à Aïn Temouchent et une partie de la wilaya de Sidi Bel Abbès, après la réalisation d'un canal reliant cette usine à cette région. Les communes d'Aïn El-Turck et Boutlelis (Oran) bénéficieront également de ce nouvel acquis. Avec l'augmentation de la capacité de la nouvelle usine à 300.000 mètres cubes par jour, dans les prochaines semaines, l'approvisionnement s'étendra à d'autres communes et pôles urbains de l'Ouest d'Oran, tels que le pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine, plusieurs quartiers comme "Haï Louz" et "Sakhra", ainsi que la localité d'El Hassi. L'approvisionnement en eau s'étendra progressivement pour inclure plusieurs quartiers de la zone est d'Oran, comme "Haï Sabah" et le quartier "El-Yasmine". Le fonctionnement de l'usine de Cap Blanc renforcera également l'approvisionnement en eau potable dans la partie Est de la wilaya d'Oran, ainsi que dans la wilaya de Mascara, qui est alimentée par l'usine de dessalement de l'eau de mer d'"Mactaâ" (Est d'Oran). M. Khodja a souligné que la wilaya de Mascara pourra bénéficier de jusqu'à 130.000 mètres cubes de cette usine de "Mactaâ". La région d'Oran souffrait de pénuries d'eau récurrentes en raison de la baisse des niveaux des nappes phréatiques et de

la sécheresse persistante, c'est pourquoi le dessalement de l'eau de mer représente une solution pratique, structurelle et durable pour résoudre le problème du manque d'eau. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a lancé la réalisation de cinq usines de dessalement d'eau à Oran, Béjaïa, El Tarf, Boumerdès et Tipaza, dans le cadre du plan de développement pour la période 2022-2024, avec une capacité totale de ces usines atteignant environ 1,5 million de mètres cubes par jour. La capacité totale de production d'eau dessalée en Algérie, une fois ces infrastructures opérationnelles, atteindra 3,7 millions de mètres cubes par jour, couvrant 42 % des besoins du pays en eau potable, tandis que les autres ressources couvriront le reste des besoins. Grâce à ces nouveaux projets, l'Algérie sera en tête des pays africains et se classera au deuxième rang dans le monde arabe, après l'Arabie Saoudite, en termes de capacités et de possibilités de dessalement de l'eau. Il convient de noter que les cinq usines de dessalement ont été entièrement construites par des compétences algériennes. La société algérienne de l'énergie, filiale du groupe Sonatrach, supervise ce projet réalisé par la Société nationale des travaux pétroliers et la Société nationale d'ingénierie civile et de construction, deux autres filiales du groupe Sonatrach.

Semaine nationale de la prévention

Les bienfaits d'une alimentation équilibrée

Dans le cadre de la prévention contre les risques de cancer et autres maladies et sensibiliser davantage la population, la direction de la Santé de la wilaya d'Oran a organisé une semaine de campagne de sensibilisation sur la sécurité alimentaire, à travers ses structures à savoir, Hai Ibn Sina, Othmania, Hai Badr, Hamri, Soufi Zoubida, Oussama et enfin Hai Ghoualem. La sécurité sanitaire des aliments, la nutrition et la sécurité alimentaire sont indissociables. Parmi les recommandations spécifiques pour une alimentation saine figurent la consommation davantage de fruits, de légumes, de légumineuses, de noix et de céréa-

les. Réduire également la consommation de sel, de sucre et de graisses saturées. La nourriture est constituée de nutriments. Les micronutriments tels que les vitamines et les minéraux ne sont nécessaires qu'en petites quantités. Les macronutriments tels que les glucides, les protéines et les graisses sont nécessaires en plus grandes quantités. L'organisme ne peut fonctionner correctement s'il manque d'un ou de plusieurs nutriments. Pour plus d'information sur ces journées, Un médecin exerçant au niveau du dispensaire Hai Oussama (ex-Boulangier), dira que cette semaine de sensibilisation rentre dans le cadre de la politique du

ministère de la Santé et la DSA de la wilaya d'Oran et a mis à notre disposition tous les moyens humains et matériels pour plaider pour une réponse multisectorielle, afin de créer un environnement favorable pour un mode de vie sain durant le mois de Ramadhan et toute l'année sur les risques des maladies et surtout sur une bonne alimentation et comment éviter certains aliments qui peuvent être nuisibles pour la santé du citoyen. Cette louable initiative permet de rappeler l'importance d'une alimentation équilibrée, non seulement pendant le Ramadhan mais aussi tout au long de l'année, afin de prévenir les diverses maladies. **Youcef Chaïbi**

Direction de distribution de Sonelgaz d'Es-Sénia

Maintenance des installations dans 24 communes en 2024

La direction de distribution de Sonelgaz d'Es-Sénia à Oran a effectué, durant l'année 2024, une vaste opération de maintenance des installations électriques à travers 24 communes, qui a permis la réhabilitation de plus de 1.032 transformateurs électriques, ainsi que le renforcement de 1.649 km de réseaux électriques. Le programme de maintenance, qui vise à améliorer la qualité du service et garantir une distribution continue de l'énergie, a permis d'effectuer pas moins de 11.090 opérations de maintenance, telles que le remplacement des chaînes de distribution, l'ajustement des appareils de coupure, le renforcement et la remise en état des ponts situés au sommet des poteaux, le nettoyage des isolateurs électriques et la modification des départs électriques, a-t-on fait savoir. Ce programme a permis la maintenance de plus de 1.032 transformateurs électriques répartis sur 24 communes de la wilaya, ainsi que le renforcement 1.649 km de réseaux énergétiques, dont plus de 918 km de réseaux à moyenne tension et plus de 731 km de réseaux à basse tension, a-t-on ajouté. La direction de distribution d'Es-Sénia a également réalisé, durant la même période, 2.254 opérations de thermo-vision, une technique moderne utilisée pour détecter et identifier les points faibles du réseau afin de les entretenir, note-t-on de même source.

Canastel

Un père de famille fait une chute mortelle

Selon des témoignages recueillis au niveau de la cité dite "El Hamri" à Canastel, un homme d'une soixantaine d'années a fait une chute mortelle, qui a secoué le quartier. Les mêmes sources indiquent que la victime est tombée en début de soirée de la terrasse d'un bâtiment de 05 étages. La victime, marié et père de famille, est mort sur le coup, suite à plusieurs blessures. Ce drame a attiré une foule nombreuse, dans l'obscurité, à cause de l'absence d'éclairage public. La police et les éléments de la protection civile sont arrivés sur les lieux et après avoir constaté le décès et la prise des premiers éléments d'enquête, la dépouille a été transportée vers la morgue de l'EHU. Des voisins rencontrés sur les lieux avancent l'hypothèse que le défunt est tombé au moment où il était en train de régler la parabole. Cela reste une hypothèse en attendant l'enquête ouverte par la police. A signaler que la victime est un transporteur clandestin très connu et estimé dans le quartier. **A. Kader**

Mers El Kebir

Un homme fauché mortellement par une voiture

Un quadragénaire a perdu la vie vendredi matin, fauché par une voiture sur la route nationale (RN 2) à El Mers El Kebir dans la daïra d'Aïn El Turck, a indiqué un communiqué des services de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus à 7 heures 26 dans un accident impliquant une voiture ayant percuté un piéton sur la RN 2, dans la commune de Mers El Kebir, précise-t-on de même source. L'accident a causé le décès d'un homme âgé de 45 ans dont le corps a été déposé à la morgue de l'hôpital local, a-t-on ajouté.

La magie noire en vogue à Saïda Une pratique qui prend de l'ampleur

Détrompez-vous, ce n'est point une légende ou une action ubuesque et apathique, le phénomène de la sorcellerie existe et il est bien implanté chez nous comme probablement dans d'autres villes du pays. D'ailleurs, il est devenu un sujet qui anime les discussions les plus enflammées dans les cafés de la place publique. Qui est en mesure de nous dire combien de charlatans de la sorcellerie ont été arrêtés par les services de sécurité ? A Saïda où tout se sait et où rien ne se cache, la magie noire semble prendre de l'ampleur et s'affirme au sein d'une population qui a perdu ses valeurs, ses repères et repaires et se trouve aujourd'hui à l'affût des croyances extravagantes. Ainsi, le recours à la sorcellerie (s'hour) est devenu courant pour diverses raisons et les praticiens talebs se sont multipliés. "C'est pour lutter contre le mauvais œil", disent certains. Porter sur soi-même est aussi une manière-défense de chasser le mauvais œil et de conjurer le sort que chacun craint et réfute et fuit. C'est dire que la sorcellerie gagne aujourd'hui du terrain et ce phénomène est réellement préoccupant et envoûtant mais qui passe inaperçu. Alors, réveillons-nous et soyons vigilants.

OULDOGBAN

Maghnia Célébration de la Journée du Chahid



Dans le cadre de la célébration de la journée du Chahid, une délégation officielle composée de la cheffe de la daïra de Maghnia, du P/APC ainsi que de membres des autorités sécuritaires et militaires, des représentants de la famille révolutionnaire et des élus locaux, s'est rendue aux domiciles de trois veuves de chouhada. Parmi elles, Nouali Fatima, veuve du martyr Nouali Ahmed, Ben Araj Halima, veuve du martyr Ould Kada Mustapha, et la moudjahida Madame Lafi Myriam, veuve du martyr Ouelji Abdelkader lesquelles ont été honorées par la délégation. Elles ont reçu des certificats de reconnaissance en hommage aux sacrifices consentis par leurs époux pour la liberté de la patrie. Lors de cette visite, les membres de la famille révolutionnaire présents ont partagé leurs témoignages émouvants et rappelé les efforts considérables déployés pour la libération de l'Algérie. Cette initiative s'inscrit dans un devoir de mémoire et de reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour l'indépendance du pays, perpétuant ainsi l'esprit de fidélité et de dévouement aux idéaux de la nation.

AMMAMI Mohamed

Tiaret

Inauguration de 02 centres de stockage de céréales

Deux centres de proximité de stockage de céréales ont été inaugurés lundi à Tiaret, dans le cadre des célébrations de la Journée du Chahid, coïncidant avec le 18 février de chaque année.

«La wilaya de Tiaret a pris l'initiative en livrant les premiers centres communautaires à l'échelle nationale, ce qui témoigne de la volonté et de la coordination aux niveaux central et local pour la réalisation

de ces projets, qui visent à garantir la sécurité alimentaire», a déclaré à la presse l'Inspecteur général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Nadjib Zerrouki, qui a supervisé l'inauguration du premier centre de stockage «El-Ayech Mohamed», dans la commune de Sebaine. Le second complexe inauguré dans la ville de Tiaret portant le nom de «Missoum Mohamed», fait partie d'un total de 11 structures similaires dont

a bénéficie la wilaya, avec une capacité de stockage totale atteignant 550.000 quintaux. Ces centres seront réceptionnés, avant la fin du mois de mars prochain, «ce qui portera la capacité de stockage de la wilaya à 4,2 millions de quintaux, après la livraison d'un silo métallique de 200.000 quintaux dans la commune de Mechra Sfa, et la réalisation d'un autre silo à Ain Bouchrif d'une capacité de 1 million de quintaux», a-t-on indiqué.

Commerce informel à Mostaganem

La ville se débarrasse de la clochardisation

Par Charef Kassous

Les citoyens de la ville de Mostaganem ont longtemps été incommodés par la débâcle instaurée au centre-ville depuis presque deux décennies. Une anarchie provoquée par le commerce informel qui a engendré un chambardement caractérisé dans le cadre de vie des habitants de la municipalité. Un commerce informel qui s'est imposé, des années durant, au centre-ville, clochardisant sa réputation de ville éminemment touristique.

Tous les espaces ont été occupés par tous types d'activités illégales exercées sans registre de commerce. Allant du pain sur les trottoirs sans aucune condition d'hygiène, des vêtements, chaussures et d'autres articles entravant la circulation des piétons au niveau des arcades et des trottoirs et de la chaussée. En été, ce sont les vendeurs de fruits qui s'installent à même les escaliers, empêchant les personnes âgées d'emprunter le passage. Un «Bengladesh» qui a duré trop longtemps et son installation est devenue un droit. Selon le souvenir de certains citoyens, ce problème a débuté avec l'esprit de tolérance des élus qui permettait à ces commerçants désobligeants d'occuper même l'espace vert de la place du 1er novembre 1954. Faut-il signaler qu'une grande partie de ses revendeurs ne sont pas



résidents de la ville. Selon nos informations, ils repartent chez eux en fin d'après-midi, entreposant leurs marchandises, pour la nuit, au niveau des locaux des toilettes publiques et dans d'autres endroits concédés par l'Etat (exemple à Derb).

Ceci a longtemps encouragé ce type d'activité qui impacte, sévèrement, le commerce légal au niveau de la fiscalité. En dehors des conditions d'hygiène, des problèmes de contrefaçon, du manque à gagner pour le fisc, le commerce informel a gangrené le cadre de vie des riverains du centre-ville. L'APC de Mostaganem doit, à son tour, prendre le taureau par les cornes, pour assainir les voies, les arcades et la chaussée la rendant aux piétons. Aujourd'hui, une décision casse-cou, doit redonner au

centre urbain son charme d'antan car sans cela les citoyens vont boudier ces espaces qu'ils considèrent hasardeux. Aujourd'hui, le wali, qui par une vision moderniste, s'est investi pour moderniser le chef-lieu, a débarrassé le centre-ville de cette clochardisation prononcée au centre même d'une ville.

Sur les réseaux sociaux, la majorité des habitants ont salué la décision du wali comme ils s'accordent tous à rappeler à la commune que leurs places c'est à l'intérieur des marchés de proximité pour lesquels l'APC a dépensé beaucoup d'argent et qui, actuellement, sont désertés, comme ils sont content de se débarrasser d'un commerce corrompant l'environnement du centre de Mostaganem.

Gestion des eaux usées à Sidi Bel Abbès

Vers l'éradication des fuites dans l'Oued Mekerra

Par Mohamed Nouar

Le directeur de wilaya de l'hydraulique de Sidi Bel Abbès, a annoncé une stratégie ambitieuse pour lutter contre les fuites d'eaux usées et améliorer la gestion des ressources en eau. Cette stratégie repose sur deux piliers, à savoir l'élaboration de schémas directeurs des réseaux d'eau potable (AEP) et d'assainissement qui permettront d'identifier et de réparer les fuites, d'optimiser les réseaux et de planifier leur développement futur et la réalisation de stations de traitement tertiaire qui permettront de réutiliser les eaux usées traitées pour l'irrigation agricole, réduisant ainsi la pression sur les ressources en eau et limitant les rejets polluants dans l'Oued Mekerra.

A cet effet, sur les 52 communes que compte la wilaya de Sidi Bel Abbès, huit ont déjà entamé l'élaboration de leurs schémas directeurs. La direction de l'hydraulique assure le finan-

cement de ces études pour ces huit communes, tandis que les autres communes financeront les projets sur leurs budgets. Les autres communes ont entamé l'étude technique afin d'élaborer leur schéma directeur compatible avec l'expansion urbaine, notamment celles situées sur les abords de l'Oued Makara. Selon le même responsable, l'éradication des fuites d'eaux usées dans l'Oued Makara est une étape essentielle avant de lancer les travaux d'aménagement de l'oued. L'étude pour ces travaux a déjà été réalisée et attend l'enveloppe financière du ministère de tutelle pour lancer les travaux.

Pour améliorer la gestion des eaux usées, la direction de l'hydraulique a lancé l'étude technique de l'extension de la station de traitement des eaux usées et son équipement du système tertiaire. Cette station reçoit 280 000 mètres cubes d'eau usée par jour. Grâce au nouveau système de traitement, les eaux usées seront réutilisées pour l'irrigation d'un pé-

mètre agricole de 1 000 hectares situé aux alentours de la station. Le dispositif de traitement tertiaire purifie les eaux polluées de toutes les impuretés qui seront utilisées dans l'irrigation sans nuire à l'environnement ni à la santé publique. Un projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées avec un système tertiaire a également été inscrit dans la commune de Sidi Brahim. D'une capacité de 440 000 m³/jour récupérés à travers six communes. Selon le responsable du secteur, toutes les procédures administratives ont été engagées, et attendent l'accord de la commission des marchés pour débloquer l'enveloppe financière évaluée à 6 milliards de DA et procéder aux travaux de sa réalisation. Une étude a également été réalisée pour créer une station d'épuration des eaux usées dans la commune de Ben Badis.

Selon la même source, il existe 4 stations d'épuration des eaux usées dont une dans la commune de Ras El Ma où sont traités 5 880 mètres cubes, la station de la commune de Moulay Slissen qui reçoit 833 m³, tandis que la station de la commune de Chetouane Belaila traite 197 m³ d'eaux usées. La stratégie mise en place par la direction de l'hydraulique de Sidi Bel Abbès est une approche globale qui vise à améliorer la gestion des ressources en eau, à réduire la pollution et à valoriser les eaux usées traitées pour l'irrigation agricole. Cette approche devrait permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants et de préserver l'environnement.

Bejaia

Le port modifie son système de travail et passe au système 24/24 h

Par Hocine Smaïli

Le port de Bejaïa vient de modifier son système de travail en optant pour le système 24/24 h, en se mobilisant pour un service continu. En effet, l'entreprise portuaire de Bejaïa (EPB) qui, par le biais d'un communiqué, informe qu'en « application des instructions du Président de la République et conformément aux orientations de Monsieur le Ministre des Transports », en précisant que « le port de Bejaïa à franchi, depuis le Dimanche 16 Février 2025, une nouvelle étape en adoptant un régime de travail de 24h/24 et 7j/7 à savoir la mise en place d'un quatrième shift (de 01h00 à 07h00 du matin) tout en adaptant à ce fonctionnement ses moyens humains et matériels ».

« Cette décision a pour objectif de renforcer l'activité portuaire et de garantir un service continu pour les activités commerciales et économiques, en étroite collaboration et coordination avec tous les intervenants portuaires », indique encore le communiqué de l'entreprise portuaire de Bejaïa (EPB). Rappelons que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres, de modifier le système de travail dans les ports avant la fin du mois en cours, selon le système 24/24 h, notamment dans les ports à activité économique.

Rappelons que le port de Bejaia est classé deuxième au niveau national en matière de trafic de marchandise et cette entreprise s'est adaptée aux nouvelles exigences des opérateurs économiques et des nouvelles filières développées tels que la trituration de graines oléagineuses, l'exportation du zinc de la minerai d'Amizour et l'exportation du ciment. Un nouveau quai est dédié à l'activité de la mine de zinc et de plomb d'Amizour sera réceptionné avant cette fin d'année et sera consacré exclusivement à l'activité commerciale de la mine qui acheminera les produits miniers à partir de ce port de Bejaïa, ce qui permettra d'économiser des sommes colossales à l'Etat. La mise en place d'une plateforme numérique et d'autres systèmes électroniques en cours d'élaboration permettra de digitaliser les procédures et de la gestion portuaire sont aussi au menu des projets de l'EPB qui s'ajoute à la relocalisation du port pétrolier. Concernant l'entreposage, la relance de la plateforme logistique à la zone logistique extra portuaire, située dans la commune de Tixter (Daïra de Ain Taghrouit, wilaya de Bordj Bou Arréridj) est aussi à l'ordre du jour, qui s'ajoute à la mise en place d'un laboratoire intégré pour le contrôle des produits alimentaires transitant par le port.

Ce laboratoire d'analyse intégré a été déjà examiné par une commission ministérielle mixte, composée de membres du ministère de l'agriculture et du développement rural, du ministère du commerce, du ministère des transports, ainsi que des représentants des douanes, qui a inspecté les lieux.

Le laboratoire s'est spécialisé dans l'analyse des produits agricoles et alimentaires qui transitent par le port de Bejaïa. La mise en place du laboratoire d'analyse des produits agricoles et alimentaires au sein du Port de Bejaïa vise

à améliorer la protection du citoyen contre les produits contrefaits avec la consolidation des procédures judiciaires contre la fraude et la protection des biens et marchandises entrant et sortant des frontières. Le laboratoire d'analyse des produits agricoles et alimentaires une fois opérationnel permettra aussi de réduire le temps d'attente en rade et à quai des navires ; « ce qui engendrera aussi une diminution considérable des surestaries », estime un spécialiste du domaine qui se réjouit de la création future de ce laboratoire. Rappelons aussi que l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) a enregistré une croissance du trafic des marchandises générales de l'ordre de 11, 5 millions de tonnes, dont 8, 5 millions hors hydrocarbures (3, 5 tonnes en vrac liquides et cinq tonnes en vrac solide, en sus de trois millions de tonnes de marchandises diverses dont le bois et le fer. Le port de Béjaïa est classé parmi les ports les plus performants en Afrique, selon un rapport établi par l'Agence ECOFIN, la Banque mondiale et S&P Global Market Intelligence.

A l'échelle continentale, le port à conteneurs de Béjaïa, occupe la 21ème place parmi 46 et la 256ème parmi 348 ports à l'échelle mondiale », indique un rapport relatif à l'indice mondial de performance des ports à conteneurs (CPPI), établit une comparaison des performances des différents ports à conteneurs dans le monde selon leur efficacité, en mesurant le temps écoulé entre l'arrivée en rade d'un navire et son départ du poste d'amarrage, une fois l'échange de cargaisons effectué. Le rapport en question souligne toutefois que « la majorité des ports du continent africain, pâtissent de la durée excessive des cycles de chargement-déchargement, qui fait peser un risque constant de perturbation sur la chaîne logistique ». Il a par ailleurs été constaté qu'une nette amélioration des conditions opérationnelles depuis les perturbations sans précédent, causées par la pandémie de Covid-19, partout dans le monde, les ports à conteneurs continuent globalement à récupérer leur retard. Ils pourraient toutefois gagner davantage en efficacité dans certains domaines à condition d'accroître leur productivité et d'améliorer la qualité de leurs services, en dématérialisant davantage, les procédures et en modernisant les infrastructures.

Le Port de Bejaïa a vu ces dernières années son système de gestion amélioré et modernisé en se dotant de système de fenêtres d'accostage, qui est un nouveau dispositif qui prend en charge la planification des arrivées des navires à conteneurs. « Le système de fenêtres d'accostage a permis à l'EPB d'attribuer un programme d'accostage préétabli à un armateur opérant au port de Béjaïa en lui délivrant un espace Web », nous explique un cadre de l'EPB. Ce système a permis aussi de réduire les délais d'attente en rade pour les navires porte-conteneurs et la facture des surestaries que supporte le Trésor public. A ce nouveau système de gestion, s'ajoute l'amélioration des procédures de contrôle aux frontières, à travers la mise d'un nouveau laboratoire.

Sur un chapitre, l'unité de l'Entreprise de réparation et de construction navale (ERENAV) de Bejaia cumule beaucoup



de défis. L'unité de l'ERENAV est installée dans les limites du port commercial de Bejaïa et s'occupe essentiellement des grands bateaux et est sur le point d'élargir ses prestations, en s'ouvrant notamment sur la flottille de pêche pour la maintenance et la réparation. Un terrain a été attribué à cette entreprise de réparation et de construction navale au niveau du nouveau port de pêche de Tala-Guilef, à 35 km à l'ouest de Bejaïa, pour créer une vingtaine d'ateliers spécialisés dans les principaux corps du métier, dédiés soit à la réparation à sec ou à flot. Des défis relevés, que ce soit par l'EPB ou l'ERENAV, grâce aux compétences nationales qui se distinguent et tirent leurs épingles du jeu à l'international. La disponibilité de la logistique et la célérité dans l'accomplissement de diverses opérations en rapport (manutention, stockage, distribution) offre l'opportunité à l'accueil et au traitement des grands navires (60.000 tonnes), soutenu par l'existence sur place au port d'un tirant d'eau, allant

de 08 à 12 mètres. Maintenir le Port de Bejaïa au rang de port performant, « catalyseur de la compétitivité de l'économie nationale, moteur du développement régional du territoire et acteur incontournable dans le positionnement national en tant que plateforme logistique dynamique », est l'objectif primordial de l'entreprise portuaire de Bejaïa (EPB) appuyé, désormais, par les pouvoirs publics. Notons enfin que la compagnie maritime italienne GNV prévoit de lancer une liaison entre le port de Sète et celui de Béjaïa. Une délégation de GNV avait visité le port de Béjaïa en décembre dernier afin de préparer son arrivée sur le marché algérien. En plus de cette ligne avec le port de Sète, le port de Bejaïa est relié à Marseille par une desserte de la compagnie maritime nationale Algérie Ferries et de Corsica Linea, une compagnie française privée de navigation maritime assurant le transport de passagers, de véhicules ainsi que de fret en car-ferry depuis le port de Marseille.

Délits, crimes et financement du terrorisme Les associations sensibilisées à Bouira

Par TAIB HOCINE

Ce mercredi 19 février, Nouredine Benbraham, président de l'observatoire national de la société civile, en compagnie du wali de la wilaya de Bouira, Abdelkrim Laamouri, et de monsieur Djilali Hammam, représentant du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, ont assisté à l'ouverture officielle de la session de formation de sensibilisation pour protéger les associations à but non lucratif contre les risques d'être exploitées dans les délits et crimes de financement du terrorisme.

L'événement qui s'est déroulé durant deux jours successifs, mercredi et jeudi, au niveau de l'Institut de formation professionnelle Moudjahid Saiki Mohamed, a été organisé par l'observatoire national de la société civile en coordination avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au profit des associations nationales et locales à caractère caritatif, sportif, culturel et religieux des Wilayas de M'sila, Tizi Ouzou, Boumerdes et Bouira. Cette session de formation, qui a duré deux jours, vise à intégrer la société civile dans les politiques internationales et nationales liées à la prévention et à la lutte contre le financement du terrorisme, en mettant en évidence les aspects des risques dans lesquels les associations et

les organisations de la société civile peuvent tomber dans des pratiques interdites et suspectes, et en mettant en évidence les mécanismes et méthodes pour atteindre les objectifs du travail associatif noble sans se faire piéger et tomber dans les risques d'exploitation dans le financement du terrorisme.

Lors de son intervention et à cette occasion, Djilali Hammam, représentant du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a souligné que cette journée de formation s'inscrit dans le cadre des engagements de l'Etat algérien en matière de lutte contre l'exploitation des associations et des organisations à but non lucratif et leur exploitation dans le travail illégal et interlope, et dans la mise en œuvre de la convention-cadre signée entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'observatoire national de la société civile relative au renforcement des capacités des militants associatifs et à leur protection contre les risques de blanchiment d'argent et de financement illicite. De son côté, Nouredine Benbraham, président de l'observatoire national de la société civile, a souligné que l'objectif de cette session de formation et de sensibilisation est de parvenir à la protection et à la prévention des militants et leaders de la société civile pour ne pas succomber à la moindre offre aléchant...

Amrani tente d'activer les leviers en sa possession

MCO: Chlef, un virage à ne (surtout) pas rater

Après avoir passé sans difficulté l'écueil mostaganémien de l'Espérance, le Mouloudia d'Oran prépare avec assiduité et un brin de soulagement son prochain déplacement à hauts risques à Chlef, mardi après-midi, où l'ASO compte bien faire respecter la hiérarchie actuelle. Classée à la 11ème loge avec 21 points au compteur, la formation drivée par Abdelkader Amrani aura l'occasion de rejoindre son adversaire au classement en cas de succès au stade Mohamed-Boumezrag, ce qui n'est, concédons-le, pas la moindre des missions. D'autant plus que tous ceux qui ont suivi la dernière prestation des coéquipiers du capitaine Ahmed Kerroum sont unanimes à reconnaître le niveau très décevant du onze mouloudéen. Même les joueurs recrutés à prix d'or lors du récent marché hivernal des transferts n'ont aucunement donné satisfaction. Seul Aziz

Moulay a redonné un minimum de crédibilité à ce mercato en inscrivant le but de la victoire face à Ettaradji. Un but qui vaut trois précieux points et sept unités d'avance sur le représentant de Tigditt en Ligue-1. Pour cette confrontation face à l'ASO de Samir Zaoui, les Oranais composeront sans Merouane Dehar qui n'a toujours pas repris le chemin des entraînements après sa brouille avec son entraîneur en chef et sans deux de ses étrangers, Baakoh et Abbla, suspendus par la commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel après leurs expulsions respectives face à la JS Saoura et l'ESM. Mesurant parfaitement les retombées sportives et les conséquences psychologiques d'un éventuel faux pas à Chlef, qui porterait alors à quatre le nombre de ses performances en seulement cinq matches à la tête de l'équipe, Abdelkader Amrani tente, au cours du micro-cycle heb-

domadaire entamé au lendemain de la victoire face au team de Mosta, d'actionner certains leviers à même de mener son groupe vers un deuxième résultat positif qui lui ferait le plus grand bien et enclencherait une nouvelle dynamique. D'autant plus qu'après le déplacement à Chlef, où les Hamraoua devraient se déplacer en nombre restreint eu égard au lourd contexte actuel et au climat de défiance vis-à-vis de la direction du MCO, le prochain client au complexe Miloud-Hadefi ne sera autre que le Mouloudia d'Alger, champion en titre et leader du classement général de la L1. C'est dire que ce Mouloudia d'Amrani se trouve à un virage important de sa phase retour. Un virage qu'il devra intelligemment négocier et passer sans trop de dégâts sous peine de se compliquer, tout seul, la tâche en perspective d'une suite de la saison qui ne sera, forcément, pas de tout repos. **Rachid BELARBI**

Ligue 2 (20ème journée)

Bonnes affaires pour l'ES Ben Aknoun et l'USM Harrach

L'ES Ben Aknoun et l'USM Harrach sont les grands bénéficiaires de la 20e journée du championnat de la Ligue 2 de football disputée ce mercredi. Le leader du groupe Centre Ouest, l'ES Ben Aknoun porte son avance à six points sur son dauphin le RC Kouba, alors que son homologue du Centre Est, le MB Rouissat ne compte plus que cinq longueurs sur son poursuivant direct l'USM Harrach. Dans le groupe Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun (46 pts) a réussi à glaner le nul (1-1) sur le terrain du CR Témouchent, profitant ainsi de la défaite de son principal concurrent pour l'accession, le RC Kouba, battu à Mostaganem (1-2). Mené dès la 7e minute sur une réalisation de Beloufa, les camarades du capitaine, Hachoud, n'ont pas tardé à réagir en égalisant par Hadji (20e) et gardant ainsi ce score de parité jusqu'à la fin de la partie. En revanche, les Koubéens, qui savaient qu'une tâche ardue les attendait à Mostaganem, ont chuté devant une équipe du WAM survoltée qui a mené au score dès l'entame

de la partie par Bendahmane (2e) avant de doubler la marque par Chadli (55e). Le RCK n'a pu que réduire la marque à l'heure du jeu (60e), sans toutefois réussir à combler totalement son retard. Pour la lutte pour le maintien, les quatre derniers du classement général ont compliqué leur tâche, dont trois ont mordu la poussière à domicile. Il s'agit de: SC Mécheria battu par le MC Saida (1-2), du GC Mascara défait face à l'ASM Oran (0-1) et du SKAF Khemis tenu en échec par l'US Béchar-Djedid (1-2). Seul le RC Arbaa est tombé en déplacement à Alger, face au NAHD (1-0). A dix journées de l'épilogue du championnat, le MCB Oued Sly (15e-17 pts) et le SC Mécheria (16e-11 pts) sont nettement distancés, alors que pas moins de quatre clubs se trouvent pour le moment sur la corde raide, à savoir: CR Témouchent (11e-23 pts), GC Mascara, SKAF Khemis, et RC Arbaa (12e-22 pts), mais qui conservent de réelles chances d'échapper au purgatoire lors des prochaines journées. Dans le groupe Centre Est, le leader le MB

Rouissat (48 pts) n'a pu passer l'obstacle dressé par le HB Chelghoum-Laid en se contentant d'un nul vierge au moment où son poursuivant direct, l'USM Harrach, signait un succès pléthorique aux dépens du CA Batna (4-1), réduisant d'abord son retard, à cinq longueurs sur le MBR, tout en mettant sur lui une forte pression avant leur prochaine confrontation jeudi prochain à Ouargla, dans un choc à « six points » qui promet beaucoup. La rencontre, MO Constantine/USM Annaba a été riche en buts, ayant permis aux visiteurs Annabis de l'emporter par (4-3), tout en consolidant leur 3e place, tout en restant à dix longueurs du MBR. En bas du tableau, la situation s'est dégradée pour les deux derniers du classement: l'O. Magrane (15e-16 pts), et l'US Souf (16e-8 pts), suite à leur défaite ce mercredi. Pour la JS Bordj Menaïel (14e-20 pts), les choses se sont un petit peu améliorées grâce à son succès en déplacement chez l'US Souf (2-0), mais reste toujours en position de relégable.

Championnat régional des jeux d'échecs inter-service de police

Échec et mat pour l'équipe féminine de Sidi Bel Abbés

L'équipe féminine de la police de Sidi Bel Abbés a brillamment remporté la première place du championnat régional des jeux d'échecs inter services de la police de la région ouest, qui s'est achevé mercredi dans une ambiance chaleureuse et conviviale en présence du premier responsable de l'Exécutif, Hadji Kamel, du P/APW, du représentant du contrôleur régional, des autorités locales civiles et militaire. A cet effet, les échéphiles de Sidi Bel Abbés ont dominé la compétition, tant sur le plan individuel que par équipe, en remportant les plus hautes marches du podium. Concernant les résultats individuels chez les femmes la première place est revenue à

l'officier Ouzed Farah de la sûreté de Sidi Bel Abbés suivie en deuxième position par Dadouche Chahrazed de la Sûreté de Tissemsilt et à la troisième place par Youb Rabha de la police de Sidi Bel Abbés. Au moment où chez les hommes la première place est revenue à Dahou Mohamed de la police de Sidi Bel Abbés, suivi de Belarbi Mohamed Reda de la sûreté de wilaya de Mostaganem et à la troisième place Radji Abdellah de la sûreté de wilaya de Mostaganem. Au classement par équipe chez les femmes, la première place a été décernée à la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbés, suivie de la deuxième place par la sûreté de wilaya de Tissemsilt et à la troisième place par la sûreté

de wilaya de Aïn Témouchent. Au classement chez les hommes, c'est la wilaya de Mostaganem qui a réussi la première place suivie par la sûreté de wilaya de Sidi Bel Abbés et à la troisième place la wilaya de Naama. D'autre part, dans le même contexte, les services de la gendarmerie nationale étaient également représentés par Garmite Hadjer, qui a été honoré pour sa participation. Les arbitres et le président de la fédération de wilaya des jeux d'échecs ont également été honorés. Pour rappel, ce championnat régional a rassemblé 76 passionnés d'échecs, dont 25 femmes, issus de 12 wilayas de l'ouest du pays.

Mohamed Nouar

Phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique

Abdellaoui, Ramdane et Belaili dans l'équipe type

Trois joueurs algériens ont été retenus dans l'équipe type de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Les deux sociétaires du MC Alger, Ayoub Abdellaoui et Abdelatif Ramdane, ainsi que l'international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaili, champion d'Algérie avec le MCA en 2024, figurent en effet dans cette équipe type dévoilée mercredi par la Confédération africaine de football (CAF). Le MCA, actuel leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, signe son retour à ce stade de la compétition, quatre années après sa dernière apparition, lors de l'édition 2020-2021. L'autre représentant algérien dans cette épreuve, le CR Belouizdad a été, quant à lui, éliminé en phase de poules, terminant troisième du groupe C, derrière Orlando Pirates et Al Ahly du Caire. Voici par ailleurs l'équipe type de la phase de poules de la C1 :

Gardien: Abdelatif Ramdane (MC Alger)

Défenseurs: Steven Ebuola (Al Hilal/ Soudan), To-Carneiro (FAR Rabat), Ayoub Abdellaoui (MC Alger), Thabiso Sesane (Orlando Pirates/ Afrique du Sud)

Milieux: Youcef Belaili (ES Tunis/ Tunisie), Teboho Mokoena (Mamelodi Sundowns/ Afrique du Sud), Imam Ashour (Al-Ahly SC/ Egypte)

Attaquants: Ibrahim Adel (Pyramids FC/ Egypte), Relebohile Mofokeng (Orlando Pirates), Wissam Abou Ali (Al Ahly SC/ Egypte).

Coupe d'Afrique cadets de judo

Large domination de l'Algérie

La sélection algérienne de judo (Garçon/Filles) a outrageusement dominé la Coupe d'Afrique des Cadets 2025, disputée vendredi à la Coupe du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en raflant la quasi-totalité des médailles d'or qui ont été mises en jeu. Les jeunes judokas algériens ont glané 33 médailles: 10 or, 9 argents et 14 bronze. Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de Sahraoui Ala-Eddine (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Degouah (-60 kg), Laouad Mohamed Sadek (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg) et Zitouni Soheib (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Bousebaâ Roufaïda (-44 kg), Chaïbi Ranim (-52 kg), Dounia Berrahoual (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) chez les filles. Les médailles d'argent, quant à elles, ont été décrochées par Haïthem Ahmed Aïad (-50 kg), Sofiane Azzi (-55 kg), Dris Walid El Mekki (-60 kg), Amine Saber (-73 kg) et Oussama Djaouadi (-81 kg) chez les garçons, ainsi que Zemouli Roudjaina (-44 kg), Manel Mekhelef (-48 kg), Belaidi Lamis Malak (-52 kg), Ferial Benayad (70 kg) chez les filles. Enfin, les médailles de bronze ont été obtenus chez les garçons par Mohamed Imad-Eddine Abarkan (-50 kg), Akram Hallel (-50 kg), Mossaâb Abbad (-55 kg), Aymen Sofiane Belfodil (-55 kg), Boualam Aïfa (-60 kg), Nabil Medjtoûh (-60 kg), Youcef M'Hamed (-73 kg), Bouamar Faiz Hillel-Eddine (-73 kg), et Abderrahmani Mohamed Abdeldjalil (-81 kg). Chez les filles, les breloques en bronze ont été remportées par Inès Madaci (-44 kg), Dahmani Nour El Houda (-52 kg), Chikhaoui Chiraz Aïcha (-52 kg), Labou Chafia Selma (-57 kg) et Lamis Meriem Bentaïba (-63 kg). Selon les organisateurs, 80 judokas (52 garçons et 28 filles) représentant huit pays, issus de trois continents ont participé à cette compétition, où le pays hôte, l'Algérie était la nation la mieux représentée, avec un nombre record de 67 athlètes engagés. Outre l'Algérie, les sept autres nations engagées dans cette Coupe d'Afrique des Cadets étaient: la Tunisie, le Sénégal, le Koweït, le Ghana et le Niger, avec la participation de la Jordanie et de la Grèce. Cette édition 2025 de la Coupe d'Afrique des cadets a été exceptionnellement jumelée avec l'Open Africain d'Alger, qui lui est ouvert uniquement aux juniors et aux seniors.

L'ambassade d'Azerbaïdjan en Algérie Présentation d'un florilège de nouvelles publications lors d'une rencontre culturelle

L'ambassade d'Azerbaïdjan en Algérie a organisé, jeudi à son siège, une rencontre culturelle au cours de laquelle un florilège de nouvelles publications portant sur l'histoire et la culture de ce pays, ainsi que sa vision d'avenir, ont été présentées.

L'ambassadeur de la République d'Azerbaïdjan en Algérie, Tural Rzayev, a présidé l'ouverture de cette soirée culturelle en présence d'un groupe d'enseignants et d'intellectuels ainsi que du représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Lors de cette rencontre, plusieurs nouveaux ouvrages publiés en Azerbaïdjan et en Algérie, portant sur l'histoire, la culture et la situation géopolitique de l'Azerbaïdjan, ont été présentés, dont les livres "Histoire de la guerre nationale, facteur de la personnalité", "Le leader Heydar Aliyev, fondateur de l'Azerbaïdjan moderne" et "Shusha, la forteresse de la musique azerbaïdjanaise".

A cette occasion, l'ambassadeur Rzayev a salué les relations bilatérales entre les deux pays, l'Algérie et l'Azerbaïdjan, affirmant que "les relations amicales et fraternelles qui nous unissent dans différents domaines connaissent un développement rapide".

Après avoir précisé que l'ambassade d'Azerbaïdjan "organise des rencontres culturelles et littéraires pour présenter des livres et projeter des films afin de renforcer ce rapprochement", le diplomate a exprimé "la gratitude de l'Azerbaïdjan à l'Algérie, qui nous a toujours soutenus dans le cadre des Nations Unies, du Mouvement des non-alignés (MNA) et de l'Organisation de la coopération islamique (OCI)".

Installation des commissions des Prix du président de la République «Ali Maâchi» et «Cadets de la culture»



Le ministre de la Culture et des Arts Zouhir Ballalou, a procédé, mercredi soir, à l'installation des commissions des Prix du président de la République "Ali-Maâchi" pour les jeunes créateurs, et "Cadets de la culture", dédié cette année à la mémoire de l'écrivain et poète, le défunt Mohamed Lakhdar Essaihi, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Dans son allocution à cette occasion, M. Ballalou a souhaité la bienvenue aux membres des deux commissions composées "d'une pléiade d'artistes et d'experts" dans divers domaines culturels et artistiques, et salué les talents algériens qui "accomplissent des réalisations importantes à l'intérieur du pays et à l'extérieur". Il a affirmé que ces Prix constituent "une occasion pour découvrir et encourager les jeunes tous âges confondus".

Le ministre a réaffirmé, en outre, l'engagement de son secteur à soutenir les lauréats à travers la publication de leurs œuvres et en leur permettant de participer aux manifestations culturelles nationales et internationales, soulignant l'importance d'être à l'écoute des propositions des membres pour développer les mécanismes d'arbitrage et renforcer la transparence pour assurer l'égalité des chances et encourager la créativité et l'innovation.

Journée nationale de la Casbah

Activités artistiques et expositions en février à Alger



Des établissements culturels placés sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts ont programmé des activités artistiques et des expositions du 22 au 25 février, à l'occasion de la Journée nationale de la Casbah d'Alger célébrée le 23 février de chaque année.

A l'occasion de cette journée, placée sous le thème "La Casbah, berceau des civilisations et carrefour des arts", l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGBC), le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (MNEMC), le Musée national des Arts et traditions populaires (MNATP), ainsi que l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS) organiseront des journées d'étude, des expositions, des spectacles ar-

tistiques, ainsi que des ateliers pédagogiques avec la participation d'associations activant dans le patrimoine, les métiers et les traditions populaires. L'OGBC prévoit, du 22 au 25 février, des expositions mettant en avant les tenues et bijoux traditionnels algérois, l'artisanat du cuivre ainsi que la peinture sur bois, outre une exposition de photographies à Dar Essouf intitulée "La Casbah, quartier et récit". De son côté, le MNEMC présentera une série d'expositions dédiées à la sculpture sur bois et sur cuivre ainsi qu'aux costumes traditionnels, outre une exposition de photographies retraçant l'histoire de la cité antique classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992.

Il prévoit, entre autres, une journée d'étude sous le thème "His-

toire et réalité de la Casbah : la pérennisation du patrimoine à l'ère du changement" qui verra la participation d'universitaires et de spécialistes du patrimoine et de l'histoire.

L'ANSS organisera, quant à elle, une conférence sur "l'échange d'expertises professionnelles en matière de réhabilitation des anciennes bâtisses avec des matériaux innovants", ainsi que des portes ouvertes sur le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

L'OGBC proposera également des ateliers pédagogiques et ludiques destinés aux enfants. Dans le cadre de cette célébration, Dar Essoltane et le Palais Mustapha Pacha abriteront des présentations théâtrales, des chants pour enfants ainsi qu'un concert de musique andalouse.

Patrimoine culturel mondial algérien

Rencontre scientifique avec des experts de l'UNESCO

Une rencontre scientifique a été organisée, mercredi à Alger, entre les experts du ministère de la Culture et des Arts, chargés du suivi des dossiers du patrimoine et leurs homologues internationaux de l'UNESCO, en vue d'échanger des points de vue sur la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO de 1972, a indiqué un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Coordonnée par visioconférence, cette rencontre intervient "en application des instructions du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou relatives à la valorisation du patrimoine culturel national d'importance mondiale", ce qui permettra à l'Algérie, poursuit le communiqué, "de prendre sa place au niveau international dans le domaine du patrimoine", notamment auprès des or-

ganisations gouvernementales internationales pour le patrimoine universel.

Cette rencontre scientifique a également été l'occasion d'évaluer l'état d'avancement des dossiers qui seront présentés au Comité du patrimoine mondial lors de sa prochaine session pour leur mise en conformité avec les exigences de l'organisation onusienne, selon la même source.

Organisée au moment où l'Algérie œuvre à "renforcer son rôle actif dans le domaine de la protection du patrimoine culturel et naturel au niveau mondial", cette rencontre a "permis une large participation d'experts et de spécialistes dans ce domaine, peut-on lire dans le communiqué.

Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'"actualisation et la proposition de nouveaux sites

sur la Liste du patrimoine national et mondial", grâce à des "stratégies scientifiques et techniques innovantes" qui contribuent à l'inscription de nombreux sites culturels et naturels sur la Liste du patrimoine mondial, ce qui reflète la richesse et la diversité du patrimoine culturel et naturel unique dont dispose l'Algérie.

Cette rencontre a constitué également, "une étape supplémentaire pour le renforcement de la coordination et de la coopération entre les instances nationales et internationales, en vue d'assurer la préservation et la documentation des sites patrimoniaux, conformément aux normes internationales, ce qui renforce le rôle effectif de l'Algérie au niveau des organisations régionales et internationales dans ce domaine", a conclu le communiqué.

Floride

Un immense paquebot va être coulé en pleine mer

Le navire, qui a successivement servi à l'armée américaine puis à des entrepreneurs privés, vient de commencer son ultime parcours. Le comté de Floride qui devrait bientôt l'accueillir se réjouit d'avance.

Un paquebot historique et vieillissant a quitté mercredi le fleuve Delaware, au sud de Philadelphie, pour rejoindre un comté situé sur la côte ouest de la Floride. Il doit y être coulé afin d'en faire le plus grand récif artificiel du monde. Le SS United States, un navire de 1 000 pieds qui a battu le record de vitesse transatlantique lors de son voyage inaugural en 1952, est remorqué jusqu'à Mobile, en Alabama, pour des travaux préparatoires avant que les autorités ne le coulent finalement au large de la Floride. Ce déplacement intervient environ quatre mois après que l'organisme de conservation qui supervise le navire et son propriétaire ont résolu un différend de loyer vieux de plusieurs années. Les autorités avaient initialement prévu de déplacer le navire en novembre dernier, mais cela a été retardé en raison des inquiétudes des gardes-côtes américains selon lesquelles le navire n'était pas suffisamment stable pour faire le voyage. Les responsables du comté d'Okaloosa, sur la côte de la Flo-



ride, espèrent que ce navire deviendra un incontournable parmi les plus de 500 récifs artificiels du comté, ainsi qu'une attraction de plongée emblématique qui pourrait générer des millions de dollars par an en dépenses touristiques locales pour les magasins de plongée, les bateaux de pêche charters et les hôtels. Les responsables ont déclaré que l'accord d'achat du navire pourrait finalement coûter plus de 10 millions de dollars. Le long processus de nettoyage, de transport et de naufrage du navire devrait prendre au moins un an et demi. Le SS United States était autrefois considéré comme un phare de l'ingénierie américaine, faisant également office de navire militaire pouvant transporter des milliers de soldats. Son voyage inaugural a battu le record de vitesse transatlantique dans les deux sens lorsqu'il a atteint une vitesse moyenne de 36 nœuds, soit un peu plus de 66 km/h, a rapporté l'Associated

Press à bord du navire. Le navire a traversé l'océan Atlantique en trois jours, 10 heures et 40 minutes, battant le temps du RMS Queen Mary de 10 heures. À ce jour, le SS United States détient le record de vitesse transatlantique pour un paquebot. "Le navire symbolisera à jamais la force, l'innovation et la résilience de notre nation", a déclaré Susan Gibbs, présidente de SS United States Conservancy et petite-fille de l'architecte naval qui a conçu le navire. "Nous lui souhaitons 'bon vent et bonne mer' pour son voyage historique vers sa nouvelle patrie." Le SS United States est devenu un navire de réserve en 1969 et a ensuite été vendu à divers propriétaires privés qui espéraient le réaménager. Mais ils ont fini par trouver leurs plans trop coûteux ou mal planifiés, laissant le navire en suspens pendant des années sur le front de mer du fleuve Delaware au sud de Philadelphie.

Angleterre

Une rue s'effondre créant un trou impressionnant au milieu d'une ville

Des habitants ont été évacués après que la route principale de la ville de Gostone en Angleterre entourée d'habitations s'est effondrée ce lundi 17 février.

Les habitants de Gostone en Angleterre vivent une scène peu commune depuis ce lundi 17 février. Une route s'est effondrée au beau milieu de la ville, coupant partiellement l'approvisionnement en eau et engloutissant même un jardin, selon une information relatée par les médias britanniques et repérée par Ouest-France.

Ce gouffre sur Godstone High Street a continué de se creuser et s'est étendu ce mardi sur au moins 20 mètres. Dans la nuit de lundi à mardi, la police a demandé aux habitants du quartier de "sortir le plus vite possible" de leurs domiciles. Les forces de l'ordre craignent que les réseaux de gaz et d'électricité soient détériorés et qu'une explosion survienne.

"Ce fut un choc", a déclaré à Sky News la résidente Nicola Styles quand la police a frappé à sa porte vers 00h30. "Ma sœur vit à Purley, alors nous y sommes allés en voiture au milieu de la nuit".



"Nous avons tout pris, les vêtements que nous portions et nos ordinateurs portables de travail, et nous sommes partis rapidement", a rajouté son mari, Damian Styles. Ils ont finalement décidé de revenir à leur domicile malgré les risques et le cordon de sécurité de 100 mètres qui a été mis en place autour de la zone.

Selon le directeur adjoint du conseil du comté de Surrey environ 30 propriétés se trouvent au sein de ce cordon. Ceux qui y vivent

"bénéficient du soutien du Conseil du district de Tandridge qui leur donne des conseils en matière de logement", a-t-il assuré à Sky News.

Un habitant, Josh Neame, a raconté à la BBC avoir passé la nuit dans sa voiture alors qu'il n'habitait sa maison que depuis six jours. "Je ne sais pas ce qui va se passer, personne ne peut me donner d'informations. Ils ont dit qu'il pourrait falloir attendre une semaine avant que nous puissions rentrer", déplorait-il lundi. Un habitant, qui a quitté son domicile aux premières heures mardi avec sa famille pour se rendre chez des proches, a depuis découvert que son jardin était en train de s'écrouler. "Il s'est effondré, le mur va tomber, c'est sûr", a déclaré Rez Mira à la BBC. "Nous sommes terrifiés. Nous devons trouver un endroit où vivre maintenant. La semaine prochaine, l'école reprendra et nous devons trouver un endroit proche".

L'approvisionnement en eau a été rétabli selon la société en charge SES Water. Les travaux pour assurer la sécurité de la zone continuent quant à eux de se poursuivre.

La ville de Metz inflige une amende à un enfant de 4 ans

L'enfant a été poursuivi par la mairie de Metz pour dépôt sauvage d'ordures. Sa famille conteste fermement la décision mais les autorités locales répliquent en précisant les raisons de cette démarche inhabituelle.

Le 25 janvier dernier, à Metz, un petit garçon de quatre ans accompagne son père de 35 ans pour sortir des poubelles. Rien d'anormal jusque-là, si ce n'est que "comme les poubelles étaient pleines, le petit a déposé le sac-poubelle sur le côté", explique l'homme à Lorraine Actu, qui précise que cela aurait eu lieu alors qu'il avait le dos tourné. Le début d'un litige qui amènera la mairie à infliger une amende de 145 euros à l'enfant. Constatant ce dépôt sauvage, les autorités ont analysé le contenu du sac et retrouvé le nom du petit ainsi que l'adresse du coiffeur installé dans le même immeuble. D'où la menace d'amende envoyée au nom du jeune garçon. "Je leur ai envoyé un mail leur disant 'vous n'avez pas honte d'envoyer un PV à un enfant de quatre ans, qui n'a pas connaissance de la vie active?'" réplique le père, qui dit "tomber des nues" et a contesté l'infraction en vain.

Interrogée sur l'affaire, l'adjointe au maire chargée de la propreté urbaine, Martine Nicolas, précise la démarche: "On verbalise au nom de qui on trouve. On n'a pas l'âge derrière". De plus, puisqu'aucun indice explicite ne permettait de relier la poubelle en question au père, il est administrativement difficile de mettre l'amende à son nom. L'élue soupçonne également l'homme de ne pas être totalement sincère, et de servir de son fils pour déposer des déchets là où il ne devrait pas. "Ce n'était clairement pas l'enfant de quatre ans qui sortait les poubelles", dit-elle. Néanmoins, en guise de compromis, Martine Nicolas a décidé de retirer l'amende du jeune garçon pour la mettre au nom du coiffeur, bien que celui-ci n'a rien à voir dans l'histoire. "Le père s'arrangera avec lui", conclut l'adjointe au maire.

Un ado tue deux femmes lors d'une attaque au couteau en Tchéquie

La police tchèque a arrêté le suspect qui s'en est pris à plusieurs personnes dans un quartier commerçant à Hradec Králové. Un adolescent de 16 ans a tué deux femmes jeudi matin dans une attaque au couteau en République tchèque, a annoncé la police, ajoutant que le mobile n'était pas clair à ce stade. Le suspect, de nationalité tchèque, a été arrêté quelques minutes après les faits, survenus vers 08h30 dans une boutique d'un quartier commerçant des environs de Hradec Králové, ville de quelque 90.000 habitants située à une centaine de kilomètres de Prague.

Les deux victimes, "grièvement blessées", n'ont pu être sauvées "malgré les efforts des secours", a précisé la police sur X, sans pouvoir donner de détails à ce stade sur le mobile du jeune homme. L'attaque est survenue alors que le magasin venait d'ouvrir. Selon les médias tchèques, l'agresseur a attaqué une vendeuse se trouvant au comptoir et une autre employée dans l'arrière-boutique.

Radio Prague International précise que le suspect a été arrêté par la police. "Nous faisons actuellement appel au Centre national contre le terrorisme, l'extrémisme et la cybercriminalité ainsi qu'à d'autres analystes pour déterminer la motivation de l'attaquant. Dès que nous aurons les premières informations, nous les rendrons publiques", a ajouté la police tchèque sur X. Le Premier ministre Petr Fiala a adressé ses condoléances aux familles des victimes, dénonçant "un acte incompréhensible et terrible".

Les attaques sont rares dans le pays d'Europe centrale de 10,9 millions de personnes, membre de l'UE et de l'Otan. La dernière remonte à 2023 quand un étudiant avait tué 14 personnes et fait 25 blessés à l'université de Prague. Ce double meurtre intervient dans un contexte tendu, alors que l'Autriche voisine a connu le week-end dernier une attaque au couteau perpétré par un réfugié syrien, qui avait prêté allégeance au groupe État islamique (EI). Un garçon de 14 ans est décédé et cinq personnes ont été blessées.

Un chien robot ultrarapide peut courir 100 mètres en moins de 10 secondes

Une équipe chinoise a dévoilé un nouveau robot quadrupède capable de courir le 100 mètres en moins de 10 secondes. La startup Mirror Me, basée à Hangzhou, et des chercheurs de l'université du Zhejiang se sont associés. Ils se sont inspirés des pattes et des articulations des grands félins et des gerboises pour créer la mobilité à grande vitesse du chien robot Black Panther 2.0.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

06h00 TFou
10h05 Automoto
11h00 Téléfoot
11h50 Les douze coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 JT 13h
13h40 Reportages découverte
14h50 Grands reportages
16h10 Les Docs du week-end
17h20 Sept à huit Life
18h20 Sept à huit
19h45 Les nouveaux modèles
19h50 Questions bêtes !
19h55 Météo
20h00 JT 20h
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Astérix et Obélix : mission Cléopâtre
23h15 Thor : Love and Thunder
01h05 Goldmen jusqu'au bout de leurs rêves
02h35 Programmes de la nuit

11h00 Messe
11h55 Parole inattendue
12h00 Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Journal
13h00 Journal
13h20 13h15, le dimanche...
14h15 C'est bon à savoir
14h20 13h15, le dimanche...
15h15 XV/15
15h50 Italie / France
18h15 Les enfants de la télé
19h10 Les Enfants de la télé, la suite
19h55 Journal
20h00 Journal
20h30 20h30, le dimanche
21h00 Journal Météo Climat
21h05 Oh ! Biz'Art
21h10 Les vétos
22h45 Beau geste
23h35 Le pitch cinéma
23h40 Histoires courtes
01h30 Les enfants de la télé
02h25 Les Enfants de la télé, la suite

CANAL+

3

07h56 Haikyû !! La guerre des poubelles
09h18 Hot Ones
09h53 Twisters
11h52 Dans ma tête
11h57 La boîte à questions
12h03 Faut voir ! L'hebdo cinéma
12h45 Viendez au Groland
13h07 Le cercle
13h59 Moi, moche et méchant 4
15h31 Cocorico
17h01 The Match
17h30 Manchester City / Liverpool
19h25 The Match
19h29 Canal Football Club
20h26 Canal Rugby Club
21h02 Avant-match Top 14
21h05 Bordeaux-Bègles / Clermont-Auvergne
23h02 Canal Rugby Club le débrief
23h24 Civil War
00h33 Saturday Night Live
03h07 Le cercle séries

10h15 Parlement hebdo
10h40 Expression directe
10h50 Météo
10h55 Outremer.l'info
11h40 Dimanche en politique
12h30 Dans le rétro
12h42 ICI 12/13
12h55 Dans votre région
13h30 Vivement dimanche
15h40 Les carnets de Julie
16h40 La p'tite librairie
18h55 Le journal des talents
19h00 Instant conso
19h04 Le pitch cinéma
19h19 ICI 19/20 édition toutes régions
19h45 Journal
19h52 Dans le rétro
20h05 Stade 2
21h05 Meurtres en eaux troubles
22h35 Meurtres en eaux troubles
00h05 Cassandra
01h45 Journal Météo Climat
01h50 Mythologies : Angelin Preljocaj, Thomas Bangalter

M6

arte

06h00 M6 Kid
06h50 Scènes de ménages
07h30 M6 Boutique
10h20 Turbo
10h50 Turbo
11h20 Turbo
12h30 Sport 6
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h20 Scènes de ménages
13h30 Un jour, un doc week-end
14h30 Un jour, un doc week-end
15h20 Un jour, un doc week-end
16h20 Un jour, un doc week-end
17h10 66 minutes
18h40 66 minutes : grand format
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Sport 6
20h25 E=M6
21h10 Zone interdite
23h10 Enquête exclusive
00h15 Arnaques !
01h15 Arnaques !
03h20 Programmes de la nuit

12h35 Un kilomètre à pied...
13h30 A l'abordage
14h50 Piraterie et esclavage en Méditerranée : Périls en mer au XVIe siècle
15h45 La Havane, mythique el-dorado de la fête
16h30 Amazonie péruvienne : Une traversée en solitaire
17h45 Vermeer : la plus grande exposition
18h40 Bertrand Chamayou et Leif Ove Andsnes : Franz Schubert & György Kurtag
19h30 Karambolage
19h45 ARTE journal
20h05 Frank Sinatra ou l'âge d'or de l'Amérique
21h00 Torpilles sous l'Atlantique
22h35 Robert Mitchum
23h30 Johannes Brahms : Le vouloir artistique
00h50 Court-circuit
01h45 Antoine et Colette
02h15 Opération Afrique : La course aux matières premières de demain

Votresoirée

3

21h10

MEURTRES EN EAUX TROUBLES



Une tragédie secoue les rives du lac de Constance : le corps inanimé de l'épouse de Victor Ballhoffer dérive dans les eaux glaciales. Le champion d'apnée et son plus proche confident, Sandro Alstätter, effectuent la macabre découverte lors des opérations de recherche. Les investigations balayent immédiatement toute possibilité d'un acte délibéré de la victime. L'apparente insensibilité du mari face à cette disparition brutale et son obstination à poursuivre ses objectifs sportifs interpellent vivement les enquêteurs. L'énigme de cette mort suspecte continue de planer au-dessus des eaux tranquilles du lac.s

TF1

21h10

ASTÉRIX ET OBÉLIX : MISSION CLÉOPÂTRE



Alexandrie, en 52 av. J.-C., Cléopâtre, désireuse de prouver la supériorité du peuple égyptien, relève le défi du Romain César : construire un palais en trois mois ! Elle choisit l'architecte Numérobis. Si celui-ci échoue, il sera tué. Numérobis demande alors de l'aide au druide gaulois Panoramix, détenteur d'une potion magique. Avec l'aide d'Astérix et Obélix, ils vont devoir déjouer les ruses d'Amonbofis, rival de Numérobis.

Acteur: Christian Clavier (Astérix), Gérard Depardieu (Obélix), Jamel Debbouze (Numérobis), Edouard Baer (Otis), Monica Bellucci (Cléopâtre), Voir plus
Réalisateur: Alain Chabat
Scénariste: Alain Chabat

2

20h50

LES VÉTOS



Au cœur du Morvan, Nico, dernier véto du coin, se démène pour sauver ses patients, sa clinique, et sa famille. Quand Michel, son associé et mentor, lui annonce son départ à la retraite, Nico sait que le plus dur est à venir. La relève c'est Alexandra, diplômée depuis 24 heures, brillante, misanthrope, et pas du tout d'accord pour revenir s'enterrer dans le village de son enfance. Nico parviendra-t-il à la faire rester ?

Acteur: Noémie Schmidt (Alexandra), Clovis Cornillac (Nico), Carole Franck (Lila), Matthieu Sampeur (Marco), Juliane Lepoureau (Zelda), Voir plus
Réalisateur: Julie Manoukian



ORAN

18 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h41
18h52
75%
13 km/h

Alger	☁	22-08
Constantine	☁	19-04
Annaba	☀	23-08
Ouargla	☁	20-10
Mostaganem	☁	18-10
Béchar	☁	18-07

Soudan

La Ligue arabe rejette toute initiative de division

La Ligue arabe a mis en garde jeudi contre toute mesure qui conduirait à la division et à la fragmentation du Soudan et porterait atteinte à son unité. L'organisation panarabe rejette tout projet dans ce sens «sous quelque prétexte que ce soit», a-t-elle indiqué dans un communiqué. Le Secrétariat général de la Ligue arabe a exprimé «sa préoccupation et sa désapprobation de toute mesure qui pourrait porter atteinte à l'unité du Soudan ou l'exposer à la division ou à la fragmentation sous quelque prétexte ou nom que ce soit». Il a rappelé à toutes les parties «ses efforts inlassables pour contribuer à résoudre la crise soudanaise sur la base des constantes arabes, qui reposent principalement sur la préservation de la souveraineté du Soudan, de son intégrité territoriale et du maintien de ses institutions nationales», selon le communiqué. Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) s'affrontent dans une guerre qui a fait près de 30.000 morts, selon le dernier rapport publié par le site ACLED, une ONG mondiale spécialisée dans la collecte de données détaillées.

République démocratique du Congo

42.000 personnes ont fui au Burundi en deux semaines



Les violences en République démocratique du Congo ont poussé quelque 42.000 personnes, en majorité des femmes et des enfants, à trouver refuge au Burundi en deux semaines, a indiqué vendredi l'ONU, qui s'attendait initialement à 58.000 arrivées en trois mois. Cet afflux au Burundi de réfugiés congolais face aux avancées du groupe armé antigouvernemental M23 et de ses alliés rwandais dans l'est de la RDC est inédit depuis 25 ans, avait précisé jeudi le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) de l'ONU. Au cours des deux premières semaines, il y a eu "environ 42.000 personnes demandant l'asile", a déclaré la représentante du HCR au Burundi, Brigitte Mukanaga-Eno, lors d'un point de presse. Et environ 15.000 autres personnes ont fui depuis janvier vers d'autres pays voisins, dont plus de 13.000 en Ouganda, selon un communiqué de l'agence onusienne. La grande majorité des personnes ayant fui au Burundi y sont entrées par des points de passage non officiels, beaucoup traversant la rivière Rusizi. Selon le HCR, le nombre de personnes fuyant vers le Burundi devrait continuer à augmenter à mesure que le M23 se rapproche de la ville d'Uvira, près du principal point de passage officiel de la frontière.

Face au projet de Trump pour Ghaza

Un sommet arabe à Ryad pour se concerter

Des pays du Golfe, l'Egypte et la Jordanie ont tenu vendredi un sommet "informel" à Ryad, pour discuter d'un plan alternatif au projet de Donald Trump de placer Ghaza sous contrôle américain et de déplacer la population du territoire palestinien dévasté par la guerre. "Les discussions étaient confidentielles", a précisé une source proche du gouvernement saoudien alors qu'aucun communiqué officiel n'a été publié à l'issue de la rencontre. La source a fait état de l'«absence» du sultanat d'Oman, les cinq autres pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ayant participé au sommet. Les médias officiels saoudiens ont évoqué une "rencontre fraternelle, informelle", qui a permis d'aborder selon l'agence SPA "les efforts conjoints pour la cause palestinienne et l'évolution de la situation dans la bande de Ghaza". La chaîne Al Ekhbariya a publié une photo de groupe des participants, souriant, avec le roi Abdallah II de Jordanie et le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, sans cravate. La présidence égyptienne a annoncé, dans un communiqué, que le président Sissi a quitté Ryad après avoir participé à une "rencontre informelle autour de la question palestinienne". Dès avant la rencontre, l'Arabie saoudite a tenté de modérer les attentes en qualifiant la rencontre d'«informelle», précisant que ses décisions figureraient à l'ordre du jour du sommet arabe prévu en Egypte le 4 mars. La vision du président américain pour Ghaza a fait l'objet d'un large consensus arabe mais des divergences pourraient apparaître quant à la question de la gouvernance future du territoire palestinien et du financement de sa reconstruction, soulignent diplomates et experts. "Nous sommes à un tournant historique majeur du conflit israélo-arabe ou israélo-palestinien (...) où les



Etats-Unis, sous la présidence de Trump, pourraient instaurer de nouvelles réalités irréversibles sur le terrain", estime Andreas Krieg, du King's College de Londres. Il s'agit, selon lui, de la rencontre "la plus importante depuis très longtemps" dans la région. La bande de Ghaza a été ravagée par 15 mois de guerre entre Israël et le Hamas. Sa reconstruction est estimée à plus de 53 milliards de dollars, selon l'ONU. Le président américain propose le déplacement de ses 2,4 millions d'habitants en Jordanie et en Egypte et la transformation du petit territoire palestinien en "Riviera du Moyen-Orient". Son projet a soulevé un tollé international. Le roi de Jordanie avait indiqué la semaine dernière devant des journalistes à Washington que l'Egypte présenterait une réponse au projet de Donald Trump. La réunion devait se pencher sur un "plan égyptien de reconstruction" de la bande de Ghaza, avait indiqué une source proche du gouvernement saoudien. L'Egypte n'a pas officiellement évoqué son plan, mais selon Mohammed Hegazy, membre du Conseil égyptien des

affaires étrangères, un groupe de réflexion influent au Caire, il est composé de trois phases étalées sur trois à cinq ans. "Pendant la première phase, de six mois, (...) des équipements lourds déblayeront les décombres et trois zones sécurisées pour reloger les déplacés seront aménagées", explique l'ex-diplomate. "Des logements mobiles seront fournis." La seconde phase nécessitera "une conférence internationale sur la reconstruction", précise-t-il. Et la troisième visera à "relancer un processus politique en vue d'une solution à deux Etats", israélien et palestinien vivant côte à côte, pour régler ce conflit vieux de plusieurs décennies, ajoute-t-il. "Le plus grand défi du plan égyptien est son financement", a indiqué un diplomate arabe, tout comme la question particulièrement sensible de la gouvernance de Ghaza après la guerre. Pour Andreas Krieg, c'est "une occasion exceptionnelle pour les Saoudiens de mobiliser l'ensemble des pays du Conseil de coopération du Golfe, ainsi que l'Egypte et la Jordanie, afin de définir une position commune" face au projet de Donald Trump.

Sahara occidental

Répression marocaine croissante face aux observateurs internationaux

Depuis début 2025, les autorités marocaines ont intensifié la répression au Sahara occidental, empêchant l'accès des observateurs étrangers et des organisations indépendantes, et les violations des droits de l'Homme y sont systématiquement documentées par des ONG internationales, malgré les tentatives du Maroc d'étouffer toute voix discordante. Dans ce climat de restrictions accrues, les autorités marocaines ont une nouvelle fois illustré leur volonté de verrouiller l'accès au territoire en interdisant jeudi l'entrée à Laâyoune occupée à trois eurodéputés. Expulsés dès leur arrivée des îles Canaries sous prétexte d'absence de permis, ces parlementaires européens ont été empêchés d'enquêter sur les violations des droits de l'homme et l'exploitation illégale des ressources sahraouies. Face à cette escalade, des organisations politiques et de défense des droits de l'Homme ont réagi avec fermeté. Le Front Polisario a dénoncé cette interdiction, critiquant une politique de verrouillage visant à empêcher toute enquête indépendante sur les

exactions commises contre les Sahraouis. Il a appelé l'Union européenne à déposer une plainte officielle contre le Maroc et à prendre des mesures pour garantir la liberté de mouvement de ses représentants. De son côté, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a énergiquement condamné cette expulsion, soulignant que le Maroc cherche à maintenir un blocus informationnel. L'organisation a également dénoncé l'expulsion récente du journaliste espagnol Asier Aldia Esnaola et du blogueur hispano-suisse Ramila de Aventura. Arrêtés à l'aéroport Mohammed V de Casablanca après une visite à Dakhla occupée, ils ont été contraints de retourner à Madrid. Selon CODESA, ces journalistes avaient prévu de rencontrer la famille du militant sahraoui disparu Lahbib Agrichi, que les forces d'occupation sont accusées d'avoir enlevé et assassiné. Dans son communiqué, la Commission sahraouie des droits de l'homme a dénoncé la politi-

que systématique du Maroc visant à empêcher l'accès des observateurs internationaux aux territoires occupés du Sahara occidental, dans le but de dissimuler la réalité de l'occupation et de sa répression contre le peuple sahraoui. Elle a également fustigé l'impunité dont bénéficie le Maroc, tout en dénonçant la poursuite de sa politique répressive contre toute voix sahraouie revendiquant la liberté, la dignité et l'indépendance. De son côté, l'Association de la jeunesse sahraouie en France a exigé, dans un communiqué, la levée du blocus imposé aux territoires occupés du Sahara occidental, soumis à un strict quadrillage militaire et sécuritaire. Elle a dénoncé les tentatives de l'occupation marocaine de dissimuler la réalité de la situation dans la région, ainsi que l'interdiction d'entrée des parlementaires européens par les autorités d'occupation. Face à cette situation, plusieurs organisations de défense des droits humains, telles que Human Rights Watch et Amnesty International, ont dénoncé ces entraves à la surveillance indépendante.